Canadian Security Intelligence Service

2002 Public Report

Canada

Public Contact

For more information, please contact:

Canadian Security Intelligence Service
Communications Branch
P.O. Box 9732
Postal Station T
Ottawa, Ontario
K1G 4G4

(613) 231-0100 (Communications)
Internet: www.csis-scrs.gc.ca

© PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA 2003
Cat No. JS71-2/2003
ISBN 0-662-67108-2

Recycled post-consumer fibre

Acid-free paper

Think recycling

This document is printed with environmentally friendly ink

103-05171/

The primary investigative mandate of CSIS is defined in Section 12 of the *Canadian Security Intelligence Service Act*, which states:

> *"The Service shall collect, by investigation or otherwise, to the extent that it is strictly necessary, and analyse and retain information and intelligence respecting activities that may on reasonable grounds be suspected of constituting threats to the security of Canada and, in relation thereto, shall report to and advise the Government of Canada."*

Foreword

This twelfth annual Public Report of the Canadian Security Intelligence Service reviews the global security environment in which CSIS operates, with particular attention to the way the Islamic extremist threat has altered CSIS's response to terrorism. The report discusses the operational programs which CSIS undertakes and examines CSIS's internal management approach.

CSIS operates in a continuously evolving global environment and must remain vigilant and adaptable to the challenges that it faces. Advances in communications and transportation, increased trade and expanded migration have made the world seem like a much smaller place. Corporations have operations and market products around the world. People move between countries with great ease. Many Canadians have family or friends in other parts of the world and can communicate with them easily. The 2001 Canadian census reported that 18.4% of Canada's population was born outside the country, the second - highest proportion of any nation in the world. In this environment, it is not surprising that terrorists have attempted to exploit the global movement of people, trade goods and communications.

Thus, it is as important to understand what is going on half-way around the world as it is to understand what is happening in Canada. This means that threat assessment has to be coordinated with international allies. This coordination already exists and is particularly applicable to the relationships CSIS has with agencies of the United States. At a March 2002 conference in Whistler, BC, Louis Freeh, former director of the US Federal Bureau of Investigation, noted, "with respect to the Canadian and US partnership...in the areas of terrorism, cross-border crime, espionage, there is actually no stronger relationship that exists in the world, at least in my experience, than between the law enforcement (and) intelligence services of both countries, and I know from a first-hand position."

"...with respect to the Canadian and US partnership...no stronger relationship exists... than between the law enforcement (and) intelligence services of both countries..."

Rapid technological advances also remain a challenge. Technological change has made it easier for those who would threaten Canada's national security, to do so. The emergence of technologies such as encrypted electronic communications and satellite telephones has enhanced the ability of terrorist groups to plan and coordinate attacks. Technological progress has also made people more vulnerable, because computer networks that help manage the daily lives of Canadians are themselves potential targets of attack. The Service must understand how technology can be used by its targets and how it can apply new technologies to combat the threats posed by these targets. The need to stay on the leading edge of the technological curve is therefore vital to the success of CSIS operations.

Since 1974, lawful access to private communications has been part of the Canadian law, enabling law enforcement and national security agencies to intercept communications in the case of CSIS, with the approval of both the Solicitor General and a Federal Court judge. The government is reviewing this legislation, and consulting widely, to ensure that such agencies continue to have access to the information Parliament intended and which they need to carry out their mandates. It is necessary to update the laws that provide for lawful access in order to reflect developments in modern communications technology.

CSIS has not changed the way it works since the events of September 11, 2001. Security intelligence is still collected, analysed and reported to government according to essentially the same methods and procedures laid down in the legislation that created the Service as a separate, civilian security intelligence organization nearly twenty years ago. However, the war on terrorism has intensified the pressures and demands on the Service.

In response to the changes in threat activity, CSIS research and analysis are now used in listing terrorist entities as provided for under the Anti-terrorism Act. CSIS intelligence is used in moving against terrorist financiers. CSIS is now responsible for Front End Screening of all refugee claimants to Canada, to identify and filter potential security and criminal cases from the refugee claimant stream as early as possible in the determination process. Certain government departments and agencies have increased their demand for security screening services, which CSIS provides to all federal government departments and institutions, except the RCMP. CSIS has also increased its exchange of intelligence with security

intelligence organizations of friendly nations, supporting Canada's commitment to fighting international terrorism.

In 2002, the Service formed a new Counter Proliferation Branch, combining the expertise of both the counter-intelligence and counter-terrorism fields to address a growing threat that extends beyond national boundaries to include non-state actors.

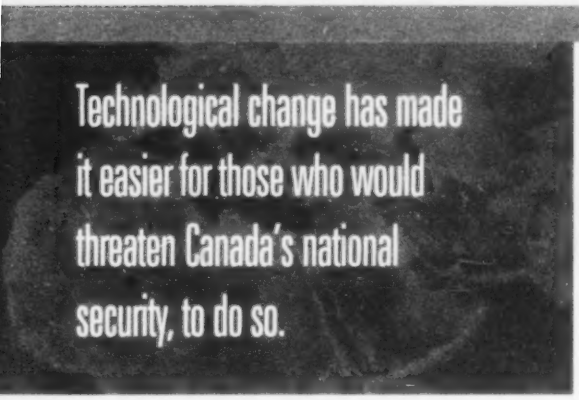

The creation of this unit is a tangible sign of Canada's participation in the international effort to stem the proliferation of weapons of mass destruction.

In December 2001, the federal government allocated additional funding to the Service over a six-year period. While it takes time to train needed personnel, these funds have helped the Service meet the additional demands placed upon it over the past year.

Safeguarding the public against the threat of terrorism remains the Service's first priority, with Islamic extremism being at the top of the list in the Counter Terrorism Program. The threat posed by weapons of mass destruction, Canada's economic security, cyberthreats to critical infrastructure and safeguarding the confidential information of the Government of Canada from foreign governments and others that might threaten the security of Canadians also remain operational priorities for the Service. The response to these competing demands is risk-managed so as to ensure that resources are always applied to the highest priorities.

Since its creation in 1984, CSIS has been subject to all federal legislation which protects the rights and privacy of Canadians. As well as the ministerial responsibility exercised by the Solicitor General, who answers to Parliament for the direction of CSIS, the Service is also subject to two independent review mechanisms. The Inspector General of CSIS is responsible for monitoring compliance with operational policies, reviewing the operational activities of CSIS and certifying to the Minister his satisfaction with the Director's annual operational report. The Security Intelligence Review Committee (SIRC) reviews the Service's performance of duties and functions, and investigates the complaints of any person with respect to any act performed by the Service, and those individuals denied security clearances by the Government of Canada. SIRC provides analysis to the Solicitor General on an ongoing basis and produces an annual report that is tabled in Parliament.

Since the attacks on New York and Washington, the introduction of new laws and increased budgets for national security have resulted in unprecedented interest in CSIS and other organizations in the intelligence community. A number of government and parliamentary institutions are examining the implications of these new measures. For CSIS, already subject to review by SIRC and the Inspector-General, and to operational pressures at a time of heightened threat levels, coordinating and meeting these additional demands are a challenge.

The pages that follow give a more detailed description of the security environment and the response of the Canadian Security Intelligence Service.

Readers seeking further information can visit the CSIS Internet Web site at www.csis-scrs.gc.ca.

Table of Contents

Foreword i

Part I
Global Security Environment 1

Part II
Counter Terrorism 5

- Terrorism Today 5
- Terrorist Threat 6
- Disturbing Trends 7
- Cooperation 8

Part III
Counter Proliferation 9

- Weapons of Mass Destruction and State-Sponsored Terrorism 9
- The Service's Role 11

Part IV
Counter Intelligence 13

- Intelligence Activities 13
- Economic Security 14
- Information Operations 15
- Transnational Criminal Activity 15

Part V
Security Screening 17

- Immigration and Citizenship Screening 18
- Government Screening 19
- Foreign Screening 19
- Screening of Visitors to Canada 20
- New Initiatives 20

Part VI
Research, Analysis and Production 21

- Reporting Responsibilities 21
- Government Liaison 22

Part VII
Managing the Risk 23

Part I
Global Security Environment

Events derived from the actions of Islamic terrorists have put Western security resources, including those of CSIS, under pressure as the war on terrorism has moved from Afghanistan into a new and more troubling phase. The escalation of tensions has increased demands from allies and heightened the effort required to meet national security requirements.

Over the past decade, Canada has become increasingly involved in the campaign against Islamic extremism, including active participation in peacekeeping, in the fight against terrorism, and in supporting UN resolutions combatting terrorist financing. At the national level, high-profile legal cases seeking the deportation of persons considered security threats, the terrorist entity listing process and other measures have all demonstrated Canada's commitment to fighting terrorism. This has not gone unnoticed. For example, in November 2002, the media reported widely on a statement allegedly made by Osama Bin Laden in which he included Canada amongst countries deserving retribution for supporting the war on terrorism. This acknowledgement that Canada is directly threatened by terrorism is central to such a perspective.

The Service is aware of emerging terrorist threats and tactics that could have severe consequences for Canadians. The possibility that a weapon of mass destruction — chemical, biological, radiological or nuclear (CBRN) — could be acquired and used by terrorist groups must be given serious consideration. After the September 2001 attacks and with intelligence gained as a result of the Afghan war, new information has come to light indicating that Osama Bin Laden's search for CBRN weapons was even more assiduous, and in some respects had progressed further, than previously believed. In particular, Al Qaida was found to be pursuing a sophisticated biological weapons research program focussing on such agents as anthrax, ricin, and botulinum toxin.

A serious and related issue is the possibility that state sponsors of terrorism could facilitate the acquisition of material for weapons of mass destruction or directly provide such weapons to terrorist groups. The proliferation of these types of weapons to countries seeking to acquire nuclear, biological or chemical weaponry, and related delivery systems, continues to be a leading international concern. Countries with no indigenous capability of developing and producing their own arsenal have attempted to procure critical components, technology and expertise from developed countries of the West. Canada's prominence in technological fields makes it fertile ground for the acquisition of proprietary information and technology by certain countries. Canada participates actively in the international cooperation to

Associated Press AP

interdict and counter the threat posed by the proliferation of weapons of mass destruction, or to prevent the use of such weapons by terrorist groups.

The situation in the Middle East continues to deteriorate. This increases the possibility that violence and instability could spread beyond Israel and the Palestinian territories. Terrorist groups which had previously concentrated and localized their efforts in Israel may become more active over a broader area.

The uneasy security environment in South Asia emanates from several areas. First, the troubled India-Pakistan relationship remains a major concern. Pakistan continues to provide low-key support to insurgents across the border in the Indian state of Jammu and Kashmir. Any escalation of terrorist attacks within India would reinforce the Indian government's resolve to undertake "limited action" across the Line of Control in Kashmir. Secondly, although recent peace talks are a promising sign, the insurgency in Nepal could link with other communist movements in the area and destabilize the region. Further, the terrorist bomb explosions at two nightclubs in Bali, believed to have been the responsibility of the Sunni Islamic extremist group Jemaah Islamiyah (JI), with Al Qaida's assistance, forced the Indonesian government to accept international claims that terrorist organizations

are present in Indonesia. Finally, violence, bombing and kidnapping continue to plague the Philippines. Various extremist organizations have been blamed by Filipino authorities for recent incidents, and cooperation between the groups regarding the planning of future attacks appears to be increasing. Threats to Canadian interests, such as the bomb threat which caused the temporary closure of the Canadian embassy in Manila, will remain constant, meaning the security situation could deteriorate rapidly without notice.

Africa will continue to require significant assistance from the international community, both with respect to humanitarian/developmental aid and peacekeeping actions. A food shortage in southern and eastern Africa is expected to peak in early 2003, threatening more than 30 million persons with starvation. This situation will be exacerbated by the escalating HIV/AIDS pandemic, which undermines all efforts at sustainable economic development. Ongoing civil strife and instability in several sub-Saharan states could degenerate into ethnic-based mass killings. Famine and military conflict in the continent will continue to displace large segments of the population, some of whom may seek refuge in Canada.

Choo Soi Cheong, AP - United States

An increasing number of countries within the Caribbean, Central America and South America are facing significant challenges to their economic and/or political stability and national security interests. In some Latin American countries, popular discontent has led to the creation of organizations seeking political change through serious violence, criminal activities (e.g., drug trafficking and kidnapping), and, on occasion, cooperation with foreign and even extra-regional counterparts. In other cases, illegitimate or repressive government measures are fuelling frustration and confrontation. As intra-state conflicts rise, the flow of displaced persons and political, economic, and religious refugees also grows, bringing with it socio-economic and political issues which can develop into security concerns whose reach may extend to Canada.

Transnational criminal activity affects Canada's national and economic security. Organizations involved in crime can detrimentally affect the integrity of Canadian financial institutions, key sectors

of the Canadian economy and other public institutions. Migrant smuggling is a lucrative activity for transnational criminal organizations. As legitimate mechanisms to enter countries come under greater scrutiny, the covert avenues utilized to smuggle illegal migrants may also become a conduit for terrorists and facilitate their entry. The Service participates in the G8 Lyon Group, the Cross-Border Crime Forum and the National Coordinating Committee on Organized Crime, as well as other inter-departmental activities supporting broader government objectives.

The reliance of modern countries on critical information infrastructures has triggered national and international security concerns. The increasing dependency upon these infrastructures provides possible avenues of exploitation by foreign intelligence services, extremists with political, ideological or religious motivations, criminals or a variety of other individuals and groups. Moreover, the use of technologically advanced telecommunications by terrorists and intelligence services has rendered the threat environment more complex and hindered the international security community's lawful capacity to intercept communications and gather intelligence.

Part II
Counter Terrorism

Terrorism Today

The initially promising geopolitical developments of the 1990s saw the end of superpower rivalry and led to changing power and influence structures throughout much of the world. However, ethnic and religious conflicts accompanied these changes, producing instability and the creation of a climate favourable to terrorism. The nature of terrorism today has fundamentally changed from that of even a few years ago and continues to evolve. While the world has seen a reduction in the number of terrorist incidents during the last decade, the incidents now occurring are becoming more deadly and indiscriminate.

Terrorism in Canada can be divided into four categories: religious extremism (with Islamic extremism being the most serious threat at present); state-sponsored terrorism (exemplified by the current regime in Iran); secessionist violence (for example, Sikh extremism and separatist movements in Sri Lanka, Turkey and other countries); and domestic extremism (including, but not limited to, certain elements of animal-rights, anti-globalization and white supremacist groups).

Most terrorist-related activities in Canada support actions elsewhere, and are linked to homeland conflicts. These activities include efforts to use Canada as a base for fundraising, lobbying through front organizations, providing support for terrorist operations in Canada or abroad, procuring weapons and *matériel*, as well as coercing and manipulating immigrant communities. A number of groups or individuals associated with international terrorist organizations have a presence or are active in Canada.

Charles Dharapak, AP - Bali, Indonesia

Terrorist Threat

Sunni Islamic extremism remains the primary focus of the CSIS Counter Terrorism program. The September 11, 2001 attacks on the United States clearly demonstrated the threat that Sunni Islamic terrorist networks pose. Incidents in 2002, such as the bombing of a nightclub in Bali, Indonesia, and the targeting of American soldiers in Kuwait, indicate that the threat has not diminished. Sunni Islamic extremist groups generally aim to establish Islamic states which follow their extreme interpretation of Islamic law. Consequently, it is also the stated goal of many of these organizations to eliminate Western and secular influences in their countries. As a result, citizens and symbols of the Western world become legitimate targets in the minds of some of these groups.

Al Qaida, headed by Osama Bin Laden, functions as an umbrella organization of Sunni Islamic extremist groups, and has proven to be the most lethal amongst these. This type of terrorism transcends national and organizational boundaries and is best described as a network. Bin Laden has repeatedly vowed to use Al Qaida to strike against US civilian and military interests and their allies, including Canada. Al Qaida's global links make its activities unpredictable and challenging for the security and intelligence community. Adding to this challenge are the significant numbers of individuals who have passed through Al Qaida training camps and who are now dispersed throughout the world representing Al Qaida's potential to undertake terrorist action. The investigation of this network is labour-intensive and difficult given that it operates in autonomous cell-like structures, uses sleeper tactics and generally remains very security-conscious.

Disturbing Trends

The trend of spectacular and indiscriminate terrorist attacks has been widely acknowledged. Intense ethnic and religious conflict is at the root of much terrorist activity and will likely continue in the future.

Today's terrorism is complex and fluid. While some terrorist groups operate without a formalized structure, others have more rigid organizations. Terrorist groups no longer hesitate to forge alliances of convenience with other factions or even with rivals, in pursuit of their objectives.

An increasing number of terrorist groups have taken advantage of opportunities derived from advances in the fields of technology, communication and transportation. Wireless communication, the Internet, encryption and financial wire transfers are some of the means used by terrorist organizations to covertly communicate and maintain relationships. Western technological dependency also provides opportunities for cyberterrorists to disrupt information infrastructures and inflict mass damage.

Dmitry Lovetsky, AP - Musical Theatre, Moscow

On December 24, 2001, the Anti-terrorism Act was brought into force. Amongst other powers, this Act provides the government with the ability to create a list of individuals and groups which can be referred to as terrorist entities. The process of listing begins with intelligence reports on an entity disclosing that there are reasonable grounds that the entity has knowingly carried out, attempted to carry out, participated in or facilitated a terrorist activity; or the entity is knowingly acting on behalf of, at the direction of or in association with an entity involved in a terrorist activity.

CSIS contributes to the listing process by preparing Security Intelligence Reports which assist the Solicitor General in making a recommendation to the Governor-in-Council to place an entity on the list.

Specifically, under the provisions of the Criminal Code, the Governor-in-Council may, on the recommendation of the Solicitor General of Canada, establish a list of entities. As of 2002, the Government has listed some 16 entities under the *Anti-terrorism Act*.

Cooperation

CSIS maintains an aggressive Counter Terrorism program. Under Section 17 of the CSIS Act, the Service is authorized to, with ministerial approval, enter into cooperative agreements and relationships. CSIS maintains cooperative relationships with departments and law enforcement agencies at all levels of government in Canada, and with more than 230 foreign agencies in over 130 countries. These foreign relationships put CSIS in a unique position of access to information that might otherwise be unavailable to Canada's intelligence community. Since the September 11, 2001 attacks, CSIS has considerably increased its exchange of information with foreign security and intelligence agencies. This trend is continuing, particularly with the United States, given the common interest in maintaining a secure and open border.

In 2002, information obtained from CSIS intelligence operations was for the first time used successfully during a prosecution under American anti-terrorism law in a United States District Court. CSIS provided information from electronic intercepts to the United States government for use in its prosecution of members of a North Carolina Hizballah cell accused of being engaged in material support to terrorism. These activities included cigarette smuggling, credit card fraud, money laundering, and the distribution of some of the proceeds of these crimes to Hizballah, a designated foreign terrorist organization in the United States. In testimony before a US Senate committee in November 2002, the US Attorney for the Western District of North Carolina, Robert Conrad Jr., noted this significant milestone in the cooperative efforts between the security intelligence agencies of Canada and the United States. In its 2001 report, *Patterns of Global Terrorism*, the US State Department noted that "overall anti-terrorism cooperation with Canada is excellent, and stands as a model of how the US and another nation can work together on terrorism issues."

The war on terrorism will continue and undergo continuous transformation as both sides in this conflict adapt to new world realities. While recent events have underlined the fact that Canada is not immune from acts of terrorism, CSIS will continue working with partner agencies toward disrupting support of terrorist financing networks in Canada, and denying refuge in this country to members of terrorist organizations.

Part III
Counter Proliferation

Weapons of Mass Destruction and State-Sponsored Terrorism

The proliferation of weapons of mass destruction (WMD) and their delivery systems poses a significant threat to international peace and stability. The spread and potential use of WMD have been issues for many years, but the news of 2002 confirmed that proliferation of these weapons is now taking centre stage among the world's geopolitical tensions.

After months of friction, by May 2002, relations between India and Pakistan over the disputed Kashmir region deteriorated to the point that the world was bracing for the possibility of its first bilateral nuclear conflict. In October 2002, a senior North Korean official admitted that his country had a uranium enrichment program, violating the 1994 Agreed Framework with the United States, under which North Korea agreed to stop development of atomic weapons. In the months that followed, North Korea announced the start-up of its old plutonium reactor, withdrawal from the Non-Proliferation Treaty and the expulsion

of United Nations nuclear monitors, leading to further deterioration of relations between the United States and North Korea. In relation to Iraq's development of WMD and delivery systems, the United Nations, in the hope of avoiding war, continued to demand and pursue Iraq's compliance with UN resolutions. These episodes demonstrate how the proliferation of chemical, biological, radiological and nuclear weapons, commonly grouped as weapons of mass destruction, has the potential to undermine international peace and security.

Many of the same countries which are attempting to acquire or develop WMD also continue to support terrorism as an instrument of national policy. There is also evidence that some terrorist groups are seeking to acquire WMD. These threats also undermine international peace and security.

The Government of Canada is committed to countering the spread of such weapons. Canada is a party to various international agreements and treaties which seek to deter the proliferation of WMD, their delivery systems and components which can be used to produce such weapons or systems. As Canada is an internationally recognized leader in many high-technology sectors (such as the nuclear, chemical, pharmaceutical, biotechnological, electronics and aerospace sectors), it remains a frequent target for clandestine and illicit procurement activities by countries and organizations of proliferation concern, most of which lack the indigenous capability to develop and produce WMD.

Eitan Hess-Ashkenazi, AP

While the immediate threat of Canada being directly targeted for an attack with WMD is low, Canadian troops serving in peacekeeping or peace-enforcement missions, as well as other Canadian citizens abroad, may be at higher risk of attack. As delivery ranges increase, some of Canada's allies are being rendered vulnerable to such attacks against their home territories. In the longer term, as proliferation increases, states potentially hostile to Canadian interests could use their capability to strike Canada directly.

The Service's Role

In response to these threats and the government's security intelligence priorities, the Service has refocused its operations to create a more intensive, strategic investigative effort against proliferation and ensure timely advice is provided to the government on this threat to national security.

The Counter Proliferation Branch fulfills its role within the CSIS mandate by collecting information related to biological, chemical and nuclear weapons development programs undertaken by foreign governments or terrorist organizations. Through exchange relationships with foreign governments and by working closely with federal government departments and agencies, including the Department of Foreign Affairs and International Trade, the Department of National Defence, the Canada Customs and Revenue Agency, the National Research Council and the Canadian Nuclear Safety Commission, the branch is able to expand upon and share its knowledge about threats and emerging trends in the area.

The branch also investigates state sponsorship of terrorism. Countries such as Iran, Syria and Libya continue to provide terrorist organizations with training, arms, money, materials and logistical support. In addition, these nations monitor, infiltrate and attempt to influence expatriate communities throughout the world, including those within Canada, and target dissidents who actively speak out against their regimes.

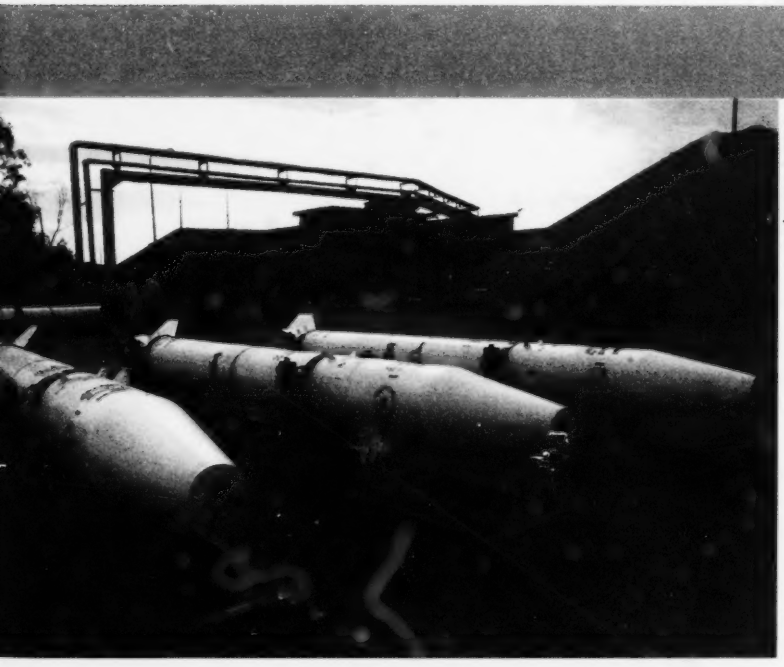

Hussein Malla, AP

The changing face of terrorism has made the potential use of chemical, biological, radiological or nuclear weapons in a terrorist attack a reality. A recent case involving ricin in the United Kingdom demonstrates how easy it is to produce biological agents. Instructions are readily available on the Internet. Anyone with an undergraduate knowledge of chemistry has the skill to produce it. Since the terrorist attacks on September 11, 2001, Service investigations into the terrorist use of weapons of mass destruction have been expanded. The Service monitors all information regarding terrorist interest in acquiring such weapons.

The primary objective of CSIS investigations is to forewarn government of threats to national security. With the information it gathers, the Service develops assessments of potential WMD threats within Canada or against Canadian interests, which are distributed to the broader security and intelligence community and to other federal government departments and agencies. In addition, the Service works closely with other government departments and law enforcement agencies to counter these threats.

Part IV
Counter Intelligence

Intelligence Activities

Many observers believed that the end of the Cold War, with the concurrent reduction in obvious adversaries, would significantly lessen the level of espionage activity directed against Canada, but this has not proven to be the case. While the threat is changing, traditional espionage and foreign interference continue to take place in Canada. Intelligence services of foreign governments continue to target information related to Canada's scientific and technological developments, critical economic and information infrastructures, military and other classified government information, putting at risk Canada's national security. Adversaries are utilizing new skills, specialized knowledge and cutting-edge technology to acquire their intelligence, challenging the Service to find new and innovative ways to counter these threats. Certain countries also continue to use intelligence services to monitor, manipulate and even threaten expatriates who reside in Canada, despite strong warnings from the Canadian government. Investigating traditional intelligence-gathering and foreign-influenced activities is subtle by nature and consequently

resource-intensive, and the Service continues to dedicate substantial resources to countering this threat.

Economic Security

Attempting to enhance their economic competitiveness and improve their standards of living, some foreign governments resort to economic espionage against technologically and industrially advanced nations such as Canada. Economic espionage can be described as illegal, clandestine or coercive activity by a foreign government in order to gain unauthorized access to economic intelligence, such as proprietary information or technology, for economic advantage. Several sectors of the Canadian economy are considered sensitive and likely targets of foreign interest, including: aerospace, biotechnology, chemicals, communications, information technology, mining and metallurgy, nuclear energy, oil and gas, and the environment. Certain foreign governments direct their departments, state-owned corporations and intelligence services to engage in economic espionage against Canada. Visiting foreign students and scientists, exchange personnel, delegations, business persons and members of émigré communities in Canada can be used for this purpose. The Service's Liaison Awareness Program is intended to raise awareness within industry and government departments so as to limit the loss of economic knowledge.

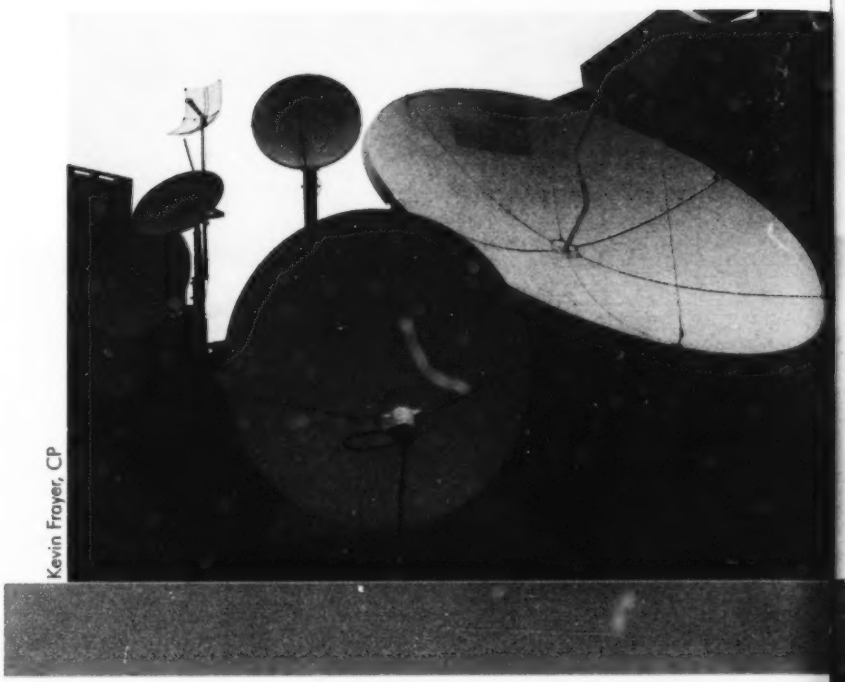

Kevin Frayer, CP

The mandate of CSIS relative to economic espionage is to investigate clandestine activities by foreign governments that are potentially detrimental to Canada's economic, commercial, foreign policy and defence interests. The Service seeks to forewarn government when the otherwise level playing field of free market competition is deliberately tilted against Canadian industry.

Information Operations

Advances in communications and information technology over the past several decades have revolutionized the efficiency with which goods and services can be produced and delivered. However, growing dependence on computer networks has also brought with it new vulnerabilities. Canada's critical infrastructure (transportation; oil and gas; water; emergency services; continuity of government services; banking and finance; electrical power; and telecommunications) is largely operated through the use of computer networks, which makes protecting these networks increasingly a matter of national security concern. Some adversaries might consider a nation's critical information infrastructure as attractive a target as its physical assets. Foreign countries, terrorists with political, ideological or religious beliefs and hackers with no cause except a determination to create mischief all represent potential perpetrators of cyberattacks, and geography serves as no barrier. The Service continues to focus on this growing risk and works with other government departments and allied intelligence services to advise government on the potential threat posed by information operations.

Brendon Dlouhy, CP

Transnational Criminal Activity

Transnational criminal activity is a growing international problem. Transnational crime involves the globalization of organized criminal activity such as drug trafficking, migrant smuggling, corruption, arms dealing and money laundering. Technological advances have made borders irrelevant to telecommunications and financial transactions, reducing the obstacles to organized criminal activities. Transnational crime organizations threaten law and order and attack the very fabric of life in a democratic, law-abiding society like Canada, directly affecting people's sense of security, trust, order and community. Transnational crime also poses a serious threat to the economic security of

the nation since its basic activities serve to undermine the workings of a free-market economy. Many of the world's major transnational criminal organizations, from all parts of the globe, are represented in Canada.

The Service contributes to the broader governmental effort in fighting the threat posed by organized crime by providing the Government of Canada with strategic intelligence about the extent and nature of threats to the security of Canada, and with the provision of tactical information to appropriate law enforcement agencies. Liaison relationships the Service maintains with foreign intelligence agencies help CSIS in its investigation and analysis of this truly worldwide problem.

Part V
Security Screening

The Security Screening program is one of the most visible functions undertaken by CSIS and one of its main operational responsibilities. The goals of the program are to prevent non-Canadians who pose security concerns or risks from entering or receiving permanent resident status in the country and to prevent anyone of security concern from gaining access to sensitive government assets, locations or information.

The September 11th tragedy in the United States has refocused attention on the requirement for good security screening procedures throughout the Government of Canada. Part of the increase in CSIS funding announced in the December 2001 federal budget has been committed to the government and immigration screening programs.

Immigration and Citizenship Screening

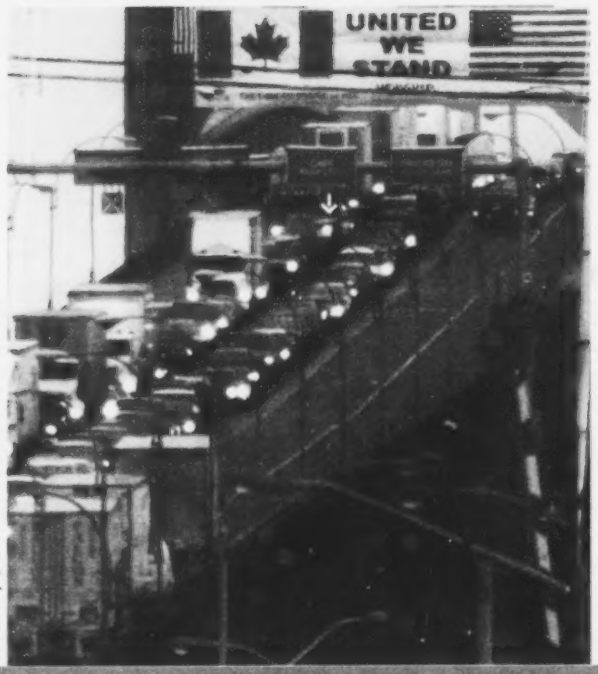

Jason Kryk, CP

The provision of security advice in immigration and citizenship matters is crucial to countering imported threats to the security of Canada. The screening program serves as a first line of defence against those who attempt to penetrate the country to undermine Canadian security. Consequently, CSIS attempts to ensure that all requests in this area are processed expeditiously.

Working closely with Citizenship and Immigration Canada (CIC), the Service's Immigration Screening program's primary task is to provide security-related advice to CIC. The objective is to prevent persons who are inadmissible under the Immigration and Refugee Protection Act (IRPA) from entering or gaining status in Canada.

In the last year, the most important change, from a security screening point of view, was the adoption of Front End Screening (FES) for all refugee claimants to Canada. FES is a government initiative to ensure that all refugee claimants arriving in Canada are checked against CSIS records prior to Immigration and Refugee Board assessment. The initiative was implemented to identify and filter potential security cases from the refugee claimant stream as early as possible in the determination process. Prior to the introduction of this program, CSIS was not asked or mandated to screen refugee claimants.

For many years, the Service has also had responsibility for conducting security screening of immigrants and refugees who apply for permanent resident status both from within Canada and outside Canada. CSIS provides advice to the Minister of Citizenship and Immigration related directly to the security inadmissibility criteria contained in the Immigration and Refugee Protection Act.

CSIS also provides CIC with security assessments on applicants for Canadian citizenship. CIC forwards all applications for citizenship to CSIS for review. The Service advises if any security concerns relating to a particular application surfaced in the course of its checks, and provides CIC with relevant security advice if such concerns come to light. In all immigration and citizenship applications, the Minister of Citizenship and Immigration has the ultimate responsibility of determination for the application.

In 2002, the Service processed about 144,900 citizenship application requests, with a median one day turnaround time. 63,100 requests were processed under the Immigration Screening program (31,400 from within Canada and 31,700 from outside of Canada, including 5,500 from the U.S.). The median turnaround time was 39 days for requests from within Canada. In addition, over 25,000 requests

were processed under the new Front End Screening procedures for refugee claimants in 2002, with a median turnaround time of 37 days.

Government Screening

The Government Screening program provides security assessments for all government departments and institutions, except the RCMP. The Service also has a site access program for airports, the Parliamentary Precinct and nuclear power stations. These programs assist in enhancing security and reducing the potential threat from terrorist groups and foreign governments which seek advantage from gaining access to classified information or other assets and *matériel*.

Tim Krochak, CP

The majority of Government Screening resources are devoted to federal government departments. Under the Government Security Policy (GSP), federal employees, members of the Armed Forces or persons under contract to a government department who in the performance of their duties have access to classified government assets or information, are required to hold security clearances. While the Service assists the originating department by providing an assessment of an individual's reliability and loyalty to Canada, under the GSP, all departments have exclusive authority to grant or deny security clearances.

In 2002, CSIS processed 62,800 requests for access to sensitive or restricted sites and facilities, plus 13,800 for special events and 54,400 security assessments under the Government Screening program. The average time required to process applications ranged from 29 days for Level I (Confidential) applications to 158 days for new Level III (Top Secret) applications.

Foreign Screening

CSIS has reciprocal screening agreements with the governments of foreign states, foreign agencies and international organizations under which it provides them with security assessments. All persons affected by this procedure provide their agreement in advance.

Requests for foreign screening typically fall within two categories: database checks and enquiries on Canadian residents wishing to take up residence in another country; or checks and enquiries on former and current Canadian residents who are being considered for classified access in another country.

In 2002, the Service processed 1,740 requests for security assessments in its Foreign Screening program.

Screening of Visitors to Canada

Citizens of more than 140 foreign countries require a visa to visit or transit Canada and must apply at Canadian missions abroad for a visa prior to entering Canada. At the request of CIC, the Service screens those who apply for visas to visit, work or study in Canada. This screening service is an essential first line of defence against those who might enter Canada legally, but then through clandestine or overt means threaten the security of the nation. In 2002, the Security Screening Branch processed over 26,000 visa requests from visitors wishing to come to Canada.

New Initiatives

In the heightened security atmosphere since 9/11, various levels of government and the private sector have shown a strong interest in using CSIS's services in order to improve their security. Three new initiatives have emerged, each having an impact on the Service's workload.

First, the federal and provincial governments have recognized that the flow of critical information must be unimpeded during times of emergency. Consequently, federal security clearances are being made available to certain provincial officials and police officers so they will have immediate access to classified federal information when required.

Second, regulatory bodies for certain critical infrastructures are taking steps to enhance security. Transport Canada, for example, has recently announced a site access clearance program for Canada's marine ports.

Third, several provincial governments are expanding their own security programs to include a personnel clearance element. Alberta and New Brunswick have engaged the Service to provide security assessments on some provincial employees in their programs. Other provinces have indicated an interest in pursuing similar arrangements.

Part VI

Research, Analysis and Production

Reporting Responsibilities

The primary mandate of CSIS is to collect and analyze information, and to report to and advise the government on threats to the security of Canada. Working in close cooperation with the other operational branches of CSIS, the Research, Analysis and Production Branch (RAP) has the primary responsibility for the analysis, production and distribution of intelligence reports on security intelligence issues of relevance to senior federal decision-makers.

The Branch serves the role of a value-added intermediary between the collection of intelligence and its dissemination to the federal government and law enforcement authorities. RAP analysts utilize their knowledge of regional, national and global trends to assess the quality of collected intelligence and produce insightful security intelligence products. The Branch produces several types of reports, based upon a broad range of both open-source and classified information, which provide the government with assessments of threats posed by individuals and/or organizations involved in activities prejudicial to the security of Canada.

The Branch is also responsible for producing open-source material, such as the Commentary, Perspectives and Backgrounder series, which are posted on the CSIS Web site. These products use existing open-source information on security issues and distill it into a concise discussion of value to intelligence professionals, clients in other departments and to the general public.

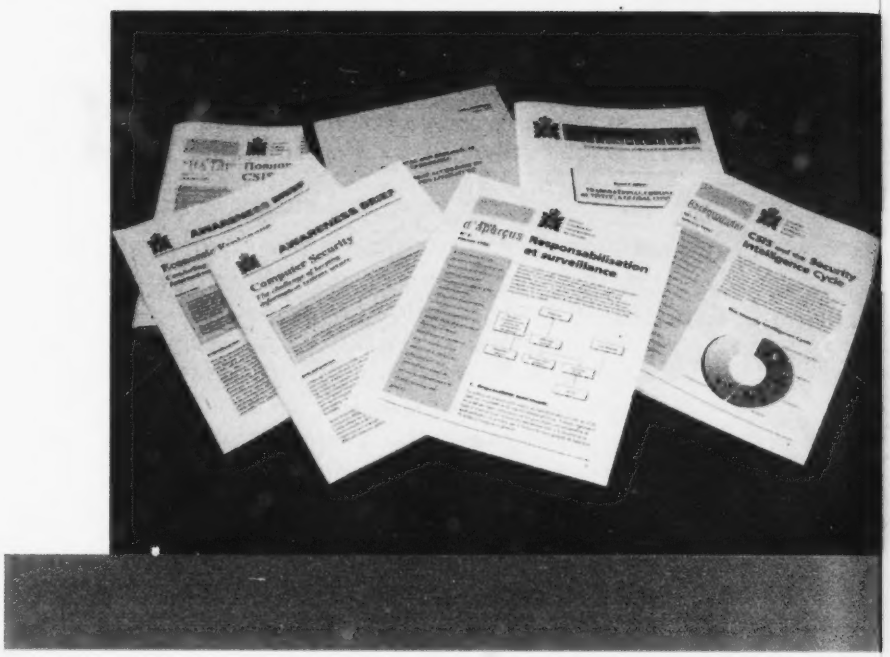

Government Liaison

One of the Service's key challenges is to fully understand the intelligence requirements of other departments and agencies of the Government of Canada. RAP's Government Liaison Unit supports the Service's commitment to client-focussed service and the provision of timely, value-added security intelligence advice to other parts of government. RAP client liaison officers meet with security officials and program officers in other departments or agencies to ensure that individual security intelligence requirements are met and to maintain an ongoing exchange of information between the Service and its major departmental clients. This unit also provides advice to federal departments and agencies to assist in the preparation of Threat and Risk Assessments, as required by the Government Security Policy.

Part VII
Managing the Risk

Security intelligence is by its very nature a risk-management exercise. CSIS is constantly assessing the global security environment, identifying and prioritizing potential threats and allocating resources between the different threats to the security of Canada. Since CSIS is always monitoring threats and collecting intelligence and is continuously receiving information from its partners in the intelligence community throughout the world and in Canada, reallocation of priorities and consequent shifting of resources is a continual exercise both within and between the Service's operational programs.

The area of counter-terrorism illustrates the Service's efforts to manage risk and properly allocate resources. Early in the 1990s, terrorism began to emerge as the greatest threat to Canadian security. Recognizing the shifting threat environment, CSIS immediately moved resources into the Counter Terrorism operational program, focusing on Islamic extremism. Over the last decade, the resources devoted to counter-terrorism have grown with the scope and complexity of the threat.

Similarly, the area of counter-proliferation attests to the risk posed by the proliferation of weapons of mass destruction, a growing concern as both state and non-state actors seek these deadly weapons and the power that accompanies them.

The management of the Service's human resources remains a prime consideration. The need to attract and retain highly skilled, well-trained and motivated staff is central to the ability of CSIS to carry out its mission. The December 2001 Federal budget has provided CSIS with the financial resources to increase its overall establishment to handle the Service's heightened security and intelligence requirements. Additional resources were dedicated to reinforcing various support and specialized areas. From an operational perspective, this also allowed the Service to increase the intake of intelligence officer recruits. It will take some time, however, before these recruits are fully trained as they must follow a five-year training and development program. In the meantime, the Service uses its risk management techniques and allocates resources where they are most needed.

For a number of years, the retention of highly-trained staff has been an issue for many security intelligence agencies around the world. A number of factors, including the remuneration available in the private sector, better promotional opportunities and opportunity for reward and recognition are cited for this problem. Since the September 11, 2001 attacks on the United States, the problem has been exacerbated by the increased demand for trained security intelligence personnel by government agencies and private sector companies that either specialize or have expanded their interest in security matters. Although the initial spurt of departures has slowed down, the turnover of employees due to retirements and sheer demographics remains a challenge for the Service.

In order to ensure that CSIS does the most it can within its budget parameters, modern technology is used wherever possible. While human intelligence capabilities are irreplaceable, technology can allow the Service to better manage the risk and balance its resources. The Immigration and Citizenship Screening program serves as an example. For several years, the Service has been receiving trace requests related to citizenship applications through an Electronic Data Exchange directly from CIC's Case Processing Centre in Sydney, Nova Scotia. Since November 2001, screening requests for immigrants applying to CIC from within Canada have been conducted electronically between the Service and CIC, greatly facilitating the Front End Screening process. Electronic exchange systems have been installed at selected posts abroad to reduce turnaround times on requests related to immigrant applications from outside of Canada, which have traditionally taken longer to process. All of these technological investments have greatly increased the efficiency with which CSIS can respond to these screening requests.

The Service is using technology to enhance its own administration as well. The planned introduction of electronic recruiting by the Service should enhance the efficiency of the recruitment process and reduce the time involved in recruiting new staff.

The current threat environment has dictated an increased workload for CSIS in several areas including immigration screening, security screening for government and research related to determining listed terrorist entities and combatting the financing of terrorist activities. The Government of Canada has recognized these increased responsibilities and the increased need for investigative resources by providing additional funding, as announced in the December 2001 budget. Over the course of a six-year allocation, the resulting increase will peak at 35% and will total $354 million. Projected expenditures for the 2002-2003 fiscal year are $256 million, an increase

of 30% from just two years ago. CSIS increased its workforce to 2,290 in 2002-2003 from 2,097 in the prior year.

The charts that follow illustrate the financial and human resources that CSIS is putting to work to address Canada's national security threats. Both charts illustrate the increased resources provided by the Government of Canada to address the heightened threat environment starting in the 2001-2002 fiscal year.

Figure 1 - Financial Resources

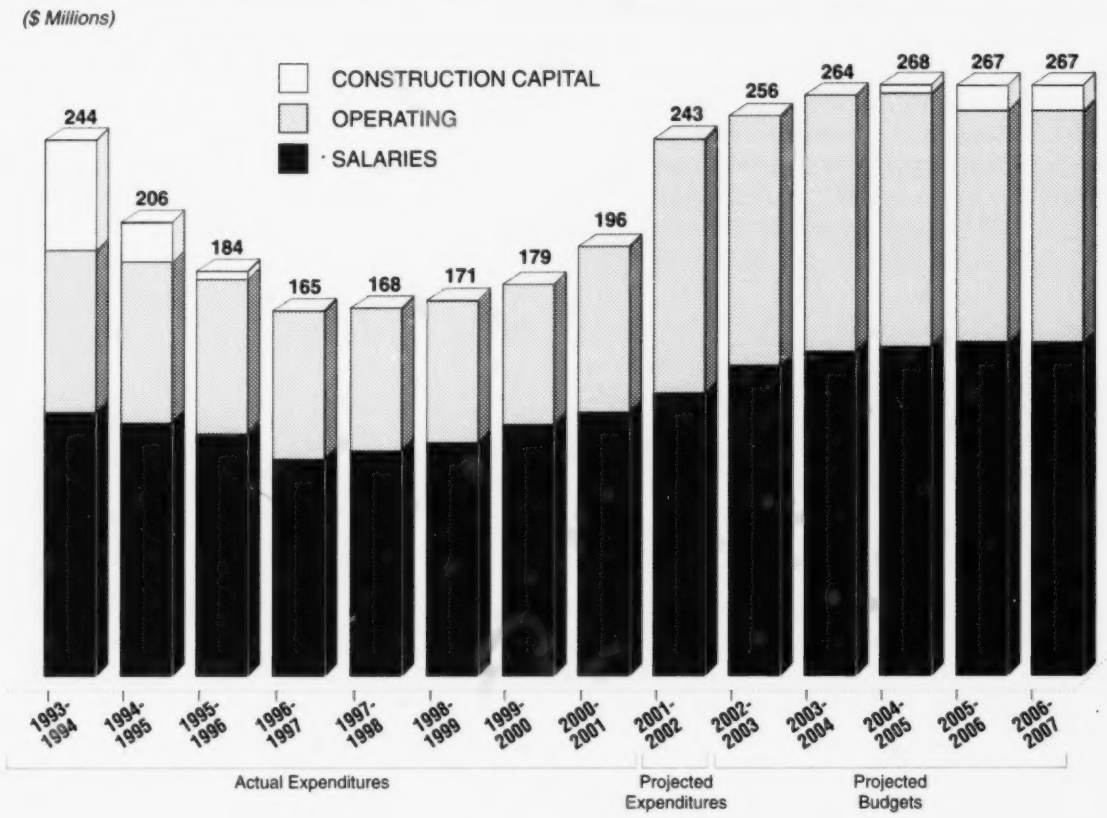

Figure 2 - Human Resources

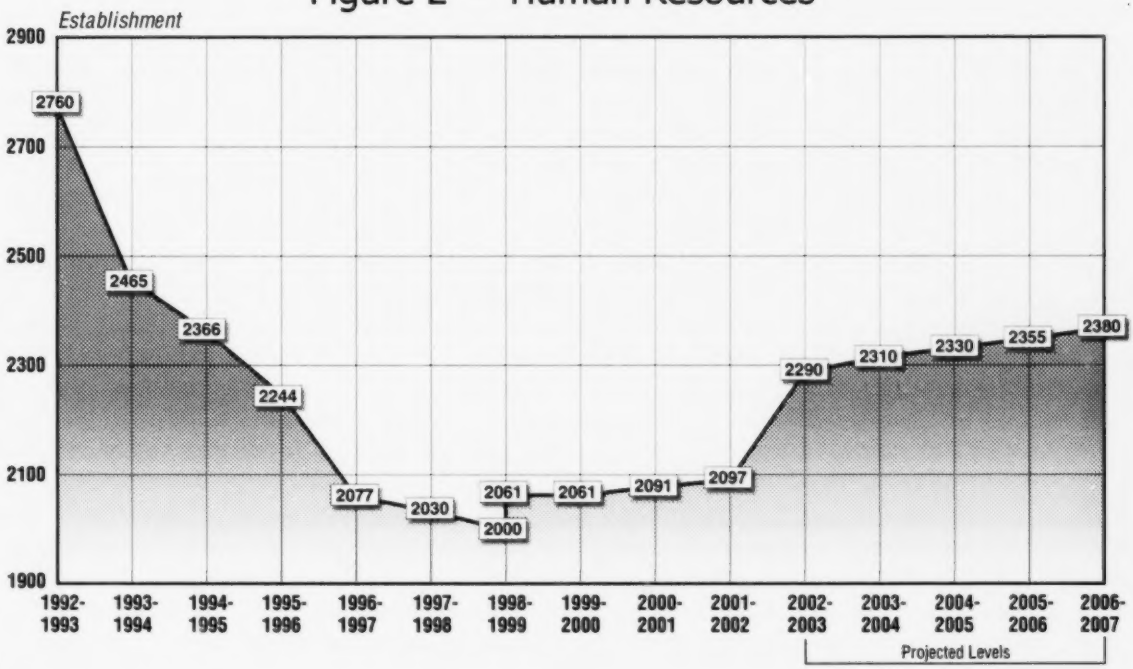

Service canadien du
renseignement de sécurité

2002

Rapport public

Canada

■ Pour renseignements

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Service canadien du renseignement de sécurité
Direction des communications
C.P. 9732
Succursale T
Ottawa (Ontario)
K1G 4G4

(613) 231-0100 (Communications)
Internet : www.csis-scrs.gc.ca

© TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA 2003
Nº de cat. JS71-2/2003
ISBN 0-662-67108-2

Fibres recyclées après consommation

Papier sans acide

Pensez à recycler

Ce document est imprimé avec de l'encre sans danger pour l'environnement

L'article 12 de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité définit le mandat principal du SCRS en matière d'enquête comme suit :

« Le Service recueille, au moyen d'enquêtes ou autrement, dans la mesure strictement nécessaire, et analyse et conserve les informations et renseignements sur les activités dont il existe des motifs raisonnables de soupçonner qu'elles constituent des menaces envers la sécurité du Canada; il en fait rapport au gouvernement du Canada et le conseille à cet égard. »

Avant-propos

Dans son douzième Rapport public annuel, le Service canadien du renseignement de sécurité examine le contexte mondial de la sécurité dans lequel il mène ses activités, prêtant une attention particulière à la manière dont la menace découlant de l'extrémisme islamique l'a forcé à changer son approche à l'égard du terrorisme. Le rapport présente les programmes opérationnels du SCRS et le processus de gestion interne du Service.

Le SCRS doit composer avec un paysage international en mutation constante sans baisser la garde et en faisant preuve d'adaptabilité face à des défis nouveaux. Les progrès des communications et des transports, la multiplication des échanges commerciaux et la libre circulation des personnes ont transformé le monde au point qu'il semble que les distances ont été abolies. Les entreprises sont présentes partout et sur tous les marchés. La libre circulation des personnes d'un pays à l'autre est chose acquise. De nombreux Canadiens ont des parents ou des amis ailleurs dans le monde avec lesquels ils peuvent communiquer facilement. Selon le recensement fédéral de 2001, 18,4 % de la population canadienne est née à l'étranger; un seul autre pays enregistre un pourcentage plus élevé. Rien d'étonnant, dans ce contexte, que les

terroristes aient cherché à tirer profit de la liberté de circulation des personnes et des marchandises et de la liberté des communications.

Il est dès lors aussi important de comprendre ce qui se passe de l'autre côté de la planète que ce qui se passe au Canada. L'évaluation de la menace doit donc être coordonnée avec les alliés internationaux. Cette coordination existe déjà, spécialement dans le cas des relations que le SCRS entretient avec les services américains. En mars 2002, lors d'une conférence à Whistler en Colombie-Britannique, Louis Freeh, l'ancien directeur du FBI, a déclaré : « À ma connaissance, et je tiens cette information de source très sûre, il n'existe rien de comparable ailleurs dans le monde aux relations étroites qu'entretiennent les services de renseignement et d'application de la loi de nos pays respectifs dans le cadre du partenariat canado-américain... dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière et l'espionnage ».

La rapidité des progrès technologiques constitue également tout un défi. Les innovations techniques favorisent ceux qui pourraient menacer la sécurité nationale du Canada. Le cryptage des communications électroniques et les téléphones satellite facilitent la préparation et la coordination des attaques par les groupes terroristes. Les avancées technologiques ont aussi rendu les Canadiens plus vulnérables, car les réseaux informatiques utilisés dans la gestion quotidienne de leur existence constituent eux-mêmes des cibles potentielles. Le Service doit comprendre quelle utilisation ses cibles peuvent faire des nouvelles technologies et comment il peut les utiliser lui-même pour combattre ces menaces. Il se doit donc d'être à la fine pointe du progrès technologique pour assurer le succès de ses opérations.

Depuis 1974, l'accès légal à des communications privées est prévu dans la loi canadienne, ce qui permet aux organismes responsables de l'application de la loi et de la sécurité nationale d'intercepter des communications avec, dans le cas du SCRS, l'approbation du Solliciteur général et d'un juge de la Cour fédérale. Le gouvernement examine les lois et demande de nombreux avis pour s'assurer que ces organismes continuent d'avoir accès, tel que le Parlement l'a voulu, aux informations dont ils ont besoin pour exercer leur mandat. Il est nécessaire de mettre à jour les lois prévoyant l'accès légal pour tenir compte des progrès technologiques dans le domaine des communications.

> "...Il n'existe rien de comparable ailleurs dans le monde aux relations étroites qu'entretiennent les services de renseignement et d'application de la loi de nos pays respectifs..."

Depuis les événements du 11 septembre 2001, le SCRS n'a pas changé sa façon de travailler. Il continue de recueillir des renseignements de sécurité, de les analyser et d'en faire rapport au gouvernement en utilisant essentiellement les mêmes méthodes et procédures que celles énoncées dans la loi en vertu de laquelle le Service a été créé il y a presque vingt ans en tant qu'organisme civil distinct responsable du renseignement de sécurité. Toutefois, maintenant que la guerre contre le terrorisme est lancée, la pression exercée sur le Service augmente, tout comme les demandes auxquelles il doit satisfaire.

Compte tenu des changements survenus dans les activités constituant une menace, les résultats des travaux de recherche et d'analyse du SCRS servent maintenant à l'inscription d'entités terroristes en conformité avec la *Loi antiterroriste*. Les

renseignements du SCRS permettent de prendre des mesures contre des commanditaires du terrorisme. Le SCRS est maintenant responsable du contrôle de sécurité préliminaire de tous les demandeurs du statut de réfugié au Canada, de manière à pouvoir repérer et filtrer parmi eux les individus pouvant avoir un dossier de sécurité ou un casier judiciaire, et ce, le plus tôt possible pendant

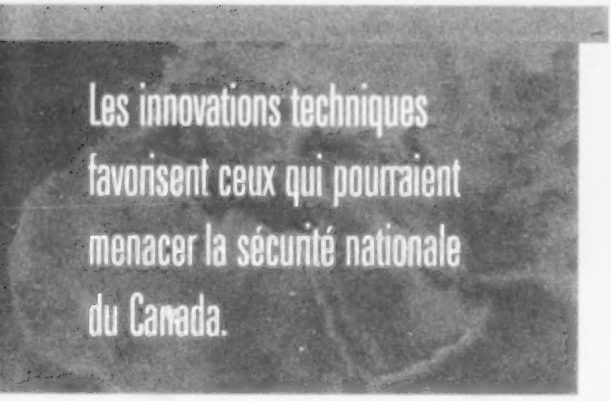

le processus de détermination du statut de réfugié. Certains ministères et organismes gouvernementaux ont augmenté leur demande de services de filtrage de sécurité, que le SCRS fournit à tous les ministères et institutions du gouvernement fédéral, sauf la GRC. Le SCRS échange aussi davantage de renseignements avec les services de renseignement de sécurité de pays amis, qui appuient le Canada dans sa lutte contre le terrorisme international.

En 2002, le Service a créé la nouvelle Direction de la lutte contre la prolifération, qui possède des compétences à la fois dans le secteur du contre-espionnage et dans celui de l'antiterrorisme pour contrer une menace croissante qui s'étend au-delà des frontières nationales et émane de protagonistes qui ne sont pas toujours des États. La création de cette direction témoigne de façon tangible de la participation du Canada aux efforts déployés à l'échelle internationale pour endiguer la prolifération des armes de destruction massive.

En décembre 2001, le gouvernement fédéral a accordé au Service une augmentation de fonds pour une période de six ans. Bien que la formation du personnel nécessaire ne puisse se faire du jour au lendemain, ces fonds ont aidé le Service à satisfaire aux demandes croissantes de la dernière année.

Protéger le public contre la menace du terrorisme demeure la priorité numéro un du Service, l'extrémisme islamique étant au haut de la liste dans le cas du programme de l'antiterrorisme. La menace découlant des armes de destruction massive, la sécurité économique du Canada, les cybermenaces pesant sur les infrastructures essentielles et la protection des informations du gouvernement du Canada contre des gouvernements étrangers et autres protagonistes pouvant compromettre la sécurité des Canadiens demeurent aussi des priorités opérationnelles du Service. Les mesures prises pour satisfaire à ces exigences divergentes sont fondées sur le processus de gestion des risques de manière que les ressources soient toujours affectées aux plus grandes priorités.

Depuis sa création en 1984, le SCRS est assujetti à toutes les lois fédérales qui protègent les droits et la vie privée des Canadiens. Outre qu'il est responsable devant le ministère du Solliciteur général, qui rend compte au Parlement des orientations du SCRS, le Service est soumis à deux mécanismes de surveillance indépendants. L'inspecteur général est chargé de suivre l'observation par le Service de ses règles générales en matière opérationnelle, de surveiller ses activités opérationnelles et de présenter au ministre des certificats dans lesquels il indique dans quelle mesure le rapport annuel du directeur lui apparaît acceptable. Pour sa part, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) surveille la façon dont le Service exerce ses fonctions. Il fait aussi enquête sur les plaintes qu'il reçoit de toute personne contre des activités du Service et des individus à qui est refusée une autorisation de sécurité exigée par le

Gouvernement du Canada. Le CSARS prépare régulièrement des analyses à l'intention du solliciteur général et lui soumet un rapport annuel qui est déposé devant le Parlement.

Depuis les attentats à New York et Washington, l'adoption de nouvelles lois et l'augmentation des budgets de la sécurité nationale ont suscité un intérêt sans précédent à l'égard du SCRS et d'autres organisations de la communauté du renseignement. Plusieurs institutions gouvernementales et parlementaires examinent les répercussions de ces nouvelles mesures. Dans le cas du SCRS, déjà surveillé par le CSARS et l'inspecteur général et soumis à des pressions opérationnelles à un moment où le niveau de menace est élevé, le défi consiste à coordonner ces exigences supplémentaires et à y satisfaire.

Le contexte de la sécurité et l'approche du Service canadien du renseignement de sécurité sont décrits plus en détail dans les pages suivantes.

Pour obtenir plus de détails, visitez le site Web du SCRS à l'adresse www.csis-scrs.gc.ca.

Table des matières

Avant-propos i

Partie I
Contexte mondial de la sécurité 1

Partie II
Lutte contre le terrorisme 5

Le terrorisme aujourd'hui 5
Menace terroriste 6
Tendances inquiétantes 7
Coopération 8

Partie III
Lutte contre la prolifération 9

Armes de destruction massive et terrorisme parrainé par l'État 9
Rôle du Service 11

Partie IV
Contre-espionnage 13

Activités de renseignement 13
Sécurité économique 14
Opérations d'information 15
Activités criminelles transnationales 15

Partie V
Filtrage de sécurité 17

Filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté 17
Filtrage pour le gouvernement 19
Filtrage pour des pays étrangers 20
Filtrage des visiteurs au Canada 20
Nouvelles initiatives 20

Partie VI
Recherche, analyse et production 21

Production de rapports 21
Liaison avec le gouvernement 22

Partie VII
Gestion du risque 23

Partie I

Contexte mondial de la sécurité

Les mesures décidées en réaction aux actes des terroristes islamiques soumettent à des pressions les ressources des services de sécurité occidentaux, y compris du SCRS, maintenant que la guerre contre le terrorisme, d'abord menée en Afghanistan, est entrée dans une nouvelle phase plus inquiétante. L'escalade des tensions a multiplié le nombre de demandes des alliés et exige des efforts accrus pour répondre aux exigences en matière de sécurité nationale.

Depuis dix ans, le Canada participe de plus en plus à la campagne contre l'extrémisme islamique. Il a notamment participé à des missions de maintien de la paix, il a combattu le terrorisme et il a appuyé les résolutions de l'ONU pour combattre le financement du terrorisme. Sur la scène nationale, les poursuites judiciaires, largement médiatisées, visant à obtenir l'expulsion de personnes considérées comme des menaces pour la sécurité et l'établissement de la liste des entités terroristes ont, entre autres, témoigné de l'engagement du Canada à combattre le terrorisme. Ces mesures ne sont pas passées inaperçues. En novembre 2002, les médias ont fait grand cas d'une déclaration attribuée à Oussama ben Laden dans laquelle il aurait inclus le Canada parmi les pays qui devaient être punis pour leur soutien à la guerre

contre le terrorisme. Ce constat, à savoir que le Canada est directement menacé par le terrorisme, est essentiel à une nouvelle façon d'appréhender la situation.

Le Service n'ignore pas que les nouvelles menaces et les nouvelles tactiques terroristes peuvent avoir des effets graves sur les Canadiens. Les risques d'acquisition et d'utilisation d'une arme de destruction massive — chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (CBRN) — par des groupes terroristes ne doivent pas être pris à la légère. D'après les nouveaux éléments d'information obtenus depuis les attentats de septembre 2001 et les renseignements qui ont été recueillis pendant la guerre d'Afghanistan, Oussama ben Laden cherchait à acquérir des armes CBRN beaucoup plus activement qu'on ne l'avait d'abord cru et il aurait même, à certains égards, enregistré des progrès plus importants. Plus précisément, il semble qu'al-Qaïda poursuivait un programme de recherche avancé sur des armes biologiques, notamment sur des agents comme l'anthrax, la ricine et la toxine botulinique.

Un autre volet du problème inquiète aussi, à savoir la possibilité que les États qui parrainent le terrorisme facilitent l'acquisition par les groupes terroristes des matières nécessaires à la fabrication d'armes de destruction massive ou leur fournissent directement ces armes. La prolifération de ce type d'armes vers les pays qui cherchent à se doter d'un arsenal nucléaire, biologique ou chimique et de systèmes de lanceurs

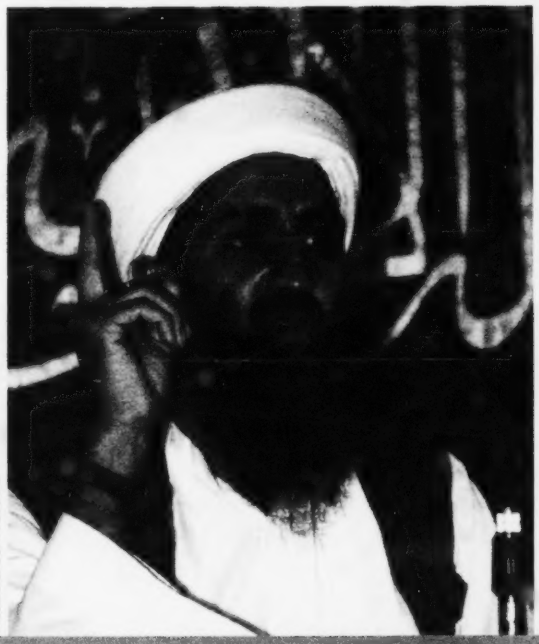

Associated Press AP

préoccupe toujours la communauté internationale au plus haut point. Les États incapables de mettre au point et de fabriquer ces armes par leurs propres moyens ont tenté de se procurer les composants, la technologie et le savoir-faire indispensables dans les pays développés de l'Ouest. L'expertise du Canada dans les secteurs de haute technologie en fait, de l'avis de certains pays, une source d'acquisition toute désignée de technologies et de renseignements exclusifs. Les autorités canadiennes coopèrent activement avec la communauté internationale pour contrer la prolifération des armes de destruction massive ou empêcher les groupes terroristes d'utiliser de telles armes.

La situation au Moyen-Orient continue de se détériorer. Les risques de violence s'en trouvent accrus et l'instabilité pourrait s'étendre au-delà des frontières d'Israël et des territoires palestiniens. Les groupes terroristes qui n'étaient jusqu'ici pas actifs à l'extérieur d'Israël pourraient élargir leur champ d'action.

L'insécurité qui règne en Asie du Sud a de multiples sources et, au premier chef, les tensions qui empoisonnent les relations indo-pakistanaises. Le Pakistan continue de soutenir en sous main les insurgés de l'État indien du Jammu-et-Cachemire. L'intensification des attentats terroristes en Inde

aurait pour conséquence de conforter le gouvernement de New Delhi dans sa résolution de lancer une « action limitée » au-delà de la ligne de contrôle qui sépare les deux pays au Cachemire. Deuxièmement, même si les pourparlers de paix ouverts récemment constituent un signe encourageant, les dirigeants de l'insurrection au Népal pourraient nouer des liens avec d'autres mouvements communistes de la région et déstabiliser celle-ci. En outre les attentats terroristes à la bombe dans deux boîtes de nuit de Bali, dont la responsabilité a été attribuée au groupe extrémiste sunnite Jemaah Islamiyah (JI), avec l'aide d'al-Qaïda, ont contraint le gouvernement indonésien à se rendre à l'opinion de la communauté internationale et à reconnaître la présence d'organisations terroristes sur son territoire.

Choo Soi Cheong, AP - États-Unis

Enfin, les Philippines sont toujours aux prises avec la violence, les attentats à la bombe et les enlèvements. Les autorités ont attribué la responsabilité des récents incidents à diverses organisations extrémistes qui semblent avoir accru leur collaboration au chapitre de la préparation de futurs attentats. Des risques, telle la menace à la bombe qui a entraîné la fermeture temporaire de l'ambassade du Canada à Manille, pèseront en permanence sur les intérêts canadiens, ce qui signifie que la situation pourrait se dégrader rapidement, sans aucun signe avant-coureur.

L'Afrique continuera de compter sur une importante aide internationale, tant sur le plan humanitaire et du développement que sur celui des missions de paix. La pénurie de vivres dans le sud et l'est du continent atteindra vraisemblablement un sommet au début de 2003, menaçant de réduire plus de 30 millions de personnes à la famine. La situation sera exacerbée par la montée de la pandémie de VIH/SIDA qui mine tous les efforts de développement économique durable. Les troubles civils et l'instabilité qui perdurent dans plusieurs États subsahariens pourraient dégénérer en massacres ethniques. La famine et les conflits armés continueront de provoquer d'importants déplacements de populations; les déplacés pourraient être nombreux à vouloir trouver refuge au Canada.

Un nombre sans cesse croissant de pays des Caraïbes, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud sont confrontés à d'importantes difficultés qui menacent leur stabilité économique et/ou

politique et leurs intérêts en matière de sécurité nationale. Dans certains États d'Amérique latine, le mécontentement populaire a donné naissance à des organisations qui cherchent à réaliser des changements politiques en recourant à la violence grave, à des activités criminelles (trafic de stupéfiants et enlèvements, p. ex.) et, à l'occasion, en coopérant avec d'autres groupes militants à l'étranger et même à l'extérieur de la région. Ailleurs, les mesures gouvernementales abusives ou répressives alimentent la frustration et les affrontements. À mesure que les conflits intérieurs gagnent en intensité, le flot des déplacés et des réfugiés politiques, économiques et religieux ne cessent de grossir, emmenant avec lui des problèmes socio-économiques et politiques qui risquent de se transformer en menaces pour la sécurité qui pourraient atteindre le Canada.

La criminalité transnationale compromet la sécurité nationale et économique du Canada. Les organisations criminelles menacent l'intégrité des institutions financières canadiennes, des secteurs clés de notre économie et d'autres institutions publiques. Le trafic d'immigrants est lucratif. Comme plusieurs pays ont resserré les procédures d'entrée sur leur territoire, les filières clandestines qui servent à la contrebande d'immigrants illégaux pourraient fort bien être utilisées par les terroristes. Le Service fait partie du Groupe de Lyon du G8, du Forum sur la criminalité transfrontalière et du Comité national de coordination sur le crime organisé, et il participe à des activités interministérielles, à l'appui des objectifs plus généraux du gouvernement.

La sécurité des infrastructures informatiques essentielles, omniprésentes dans les pays avancés, suscite des craintes tant au Canada qu'à l'étranger. La dépendance à l'égard de ces infrastructures pourrait être exploitée par les services de renseignements étrangers, les extrémistes poursuivant des objectifs politiques, idéologiques ou religieux, les criminels et une foule d'autres individus ou groupes. De plus, l'utilisation par les terroristes et les services de renseignement de moyens de télécommunication technologiquement avancés a complexifié la menace et empêché la communauté internationale de la sécurité d'utiliser pleinement les moyens qui lui permettent d'intercepter les communications et de recueillir des renseignements en toute légalité.

Partie II

Lutte contre le terrorisme

Le terrorisme aujourd'hui

Porteuse de toutes les promesses, l'évolution géopolitique des années 1990 a sonné le glas de la rivalité entre les superpuissances et entraîné, par effet domino, une réorganisation des structures de pouvoir et d'influence sur la presque totalité de la planète. Ces changements se sont toutefois accompagnés de conflits ethniques et religieux d'où sont issus l'instabilité et un climat favorable à l'éclosion du terrorisme. Aujourd'hui, le terrorisme est foncièrement différent de ce qu'il était il y a quelques années à peine et il ne cesse de se transformer. Certes, le nombre d'attentats enregistrés dans le monde a diminué au cours des dix dernières années, mais les attaques commises aujourd'hui sont beaucoup plus meurtrières qu'avant et les terroristes frappent davantage au hasard.

Au Canada, le terrorisme se divise à peu près en quatre catégories : l'extrémisme religieux (la menace la plus sérieuse provient actuellement des extrémistes islamiques); le terrorisme parrainé par l'État (le régime iranien en est l'exemple parfait); la violence sécessionniste

(l'extrémisme sikh et les mouvements séparatistes au Sri Lanka, en Turquie et ailleurs, par exemple); et l'extrémisme intérieur (comprend, entre autres, certains éléments des défenseurs des droits des animaux, les antimondialistes et les tenants de la suprématie de la race blanche).

La plupart des activités liées au terrorisme menées au Canada, qu'il s'agisse de recueillir des fonds, de faire du lobbyisme par l'entremise d'organisations de façade, de soutenir des opérations terroristes ici ou à l'étranger, d'acquérir des armes et du matériel, ou encore de contraindre et de manipuler les membres des communautés d'émigrés, ont pour but d'appuyer des actions exécutées à l'étranger dans le cadre de conflits régionaux. Un certain nombre de groupes ou d'individus associés à des organisations terroristes internationales sont représentés ou actifs au Canada.

Charles Dharapak, AP - Bali, Indonésie

La menace terroriste

L'extrémisme sunnite domine encore le programme de lutte contre le terrorisme du SCRS. Les attentats du 11 septembre 2001 contre les États-Unis ont fourni un exemple très net de la gravité de la menace que représentent les réseaux terroristes sunnites. Les incidents survenus en 2002, notamment l'attentat à la bombe dans une boîte de nuit à Bali, en Indonésie, et l'attaque contre des soldats américains au Koweït, prouvent que la menace est toujours aussi grande. Généralement, les groupes extrémistes sunnites souhaitent créer des États islamiques qui seraient soumis à leur interprétation rigoureuse de la charia, la loi islamique. Dans ce dessein, bon nombre d'entre eux ont aussi pour but avoué d'éliminer toute influence occidentale et laïque dans leurs pays, certains d'entre eux n'hésitant pas à désigner les ressortissants et les symboles occidentaux comme des cibles légitimes.

Al-Qaïda, l'organisation-cadre dirigée par Oussama ben Laden, s'est révélée le plus dangereux des groupes extrémistes sunnites qui la constituent. D'ailleurs, la forme de terrorisme qu'elle pratique et qui transcende les frontières nationales et le cadre structurel des organisations ressemble davantage à celle d'un réseau. Ben Laden a juré à maintes reprises d'utiliser al-Qaïda pour frapper les civils et les intérêts militaires des Américains et de leurs alliés, dont le Canada. L'extension de ce réseau aux quatre coins de la planète rend impossible la détection de ses activités et pose un défi aux services de sécurité et de renseignements. Comme si cela ne suffisait pas, il faut composer avec la multitude d'individus qui ont fréquenté les camps d'entraînement d'al-Qaïda et sont

aujourd'hui dispersés un peu partout dans le monde, armée invisible prête à frapper au nom de l'organisation. L'enquête sur ce réseau est difficile et exige beaucoup de ressources en raison de sa structure, qui rappelle celles de cellules autonomes, et parce qu'il met ses agents en sommeil et se préoccupe énormément de sécurité.

Tendances inquiétantes

La tendance en faveur des attentats terroristes spectaculaires et aveugles est indiscutable. Les conflits ethniques et religieux violents sont à l'origine de la plupart des actions terroristes et le demeureront sans doute encore.

De nos jours, la menace terroriste est complexe et changeante. Certains groupes n'ont aucune organisation formelle, tandis que d'autres sont plus structurés. Ils n'hésitent plus, pour atteindre leurs objectifs, à conclure des alliances stratégiques entre eux et même avec des organisations rivales.

Dmitry Lovetsky, AP - Théâtre musical, Moscou

De plus en plus de groupes terroristes mettent à profit les avantages attribuables aux percées technologiques ainsi qu'aux progrès dans les domaines des communications et du transport. Les communications sans fil, l'Internet, le cryptage et les virements électroniques de fonds, pour ne citer que ces quelques exemples, leur permettent de communiquer secrètement entre eux et de maintenir le contact. Enfin, la dépendance de l'Occident envers la technologie fournit aux cyberterroristes l'occasion de perturber les infrastructures de l'information et de provoquer des dégâts importants.

La *Loi antiterroriste* est entrée en vigueur le 24 décembre 2001. Elle donne au gouvernement, entre autres pouvoirs, celui d'établir une liste des individus et des groupes qui peuvent être qualifiés d'entités terroristes. Le processus d'inscription sur cette liste commence par la production de rapports de renseignements sur une entité qui révèlent qu'il existe des motifs raisonnables de croire que, sciemment, elle s'est livrée ou a tenté de se livrer à une activité terroriste, y a participé ou l'a facilitée, ou que, sciemment, elle agit au nom d'une entité impliquée dans une activité terroriste, sous sa direction ou en collaboration avec elle.

Le SCRS participe au processus d'établissement de cette liste en rédigeant des rapports de renseignement de sécurité sur

lesquels se fonde le solliciteur général pour recommander au gouverneur en conseil d'inscrire une entité sur la liste.

Plus précisément, en vertu des dispositions du *Code criminel*, le gouverneur en conseil peut, sur la recommandation du solliciteur général, dresser une liste d'entités. En 2002, environ 16 entités avaient été inscrites par le gouvernement en vertu de la *Loi antiterroriste*.

Coopération

Le SCRS administre un programme énergique de lutte contre le terrorisme. L'article 17 de la *Loi sur le SCRS* l'autorise à conclure, sous réserve de l'approbation du ministre, des ententes de coopération et de liaison. Il maintient le contact avec les ministères et les organismes d'application de la loi à tous les niveaux de gouvernement au Canada et avec plus de 230 services étrangers dans plus de 130 pays. Ces relations avec l'étranger lui assurent un accès unique à des informations que l'appareil canadien du renseignement pourrait ne pas pouvoir obtenir autrement. Depuis les attentats du 11 septembre 2001, le SCRS a considérablement accru ses échanges d'informations avec les services de renseignement et de sécurité étrangers. Il continue de le faire, en particulier avec les États-Unis, compte tenu de leur intérêt commun pour la sécurité et la libre circulation à la frontière.

En 2002, des informations obtenues par le SCRS dans le cadre de ses opérations de renseignement ont, pour la première fois, été utilisées avec succès dans un procès intenté en vertu de la loi antiterroriste américaine devant une cour de district des États-Unis. Le SCRS a fourni au gouvernement américain des informations tirées d'interceptions électroniques que ce dernier a utilisées contre les membres d'une cellule du Hezbollah en Caroline du Nord accusés de fournir un soutien matériel au terrorisme. Ils ont notamment fait le trafic de cigarettes, utilisé frauduleusement des cartes de crédit, blanchi de l'argent et fait parvenir une partie de leurs revenus illicites au Hezbollah, un mouvement que les États-Unis ont inscrit sur leur liste des organisations terroristes étrangères. Lorsqu'il a témoigné devant un comité du Sénat américain en novembre 2002, le procureur fédéral du district Ouest de la Caroline du Nord, Robert Conrad fils, a souligné ce jalon important des efforts de coopération des services de renseignement de sécurité canadiens et américains. Dans son rapport intitulé *Patterns of Global Terrorism* et publié en 2001, le département d'État souligne que dans l'ensemble, la coopération antiterroriste avec le Canada est excellente et qu'elle prouve que les États-Unis et un autre pays peuvent fort bien travailler conjointement dans le domaine du terrorisme.

La guerre contre le terrorisme se poursuivra et évoluera à mesure que les parties en présence s'adapteront aux nouvelles réalités internationales. Les récents événements ayant démontré que le Canada n'est pas à l'abri du terrorisme, le SCRS continuera de tout mettre en oeuvre, en collaboration avec ses partenaires, pour faire échec au soutien aux réseaux de financement terroristes au Canada et empêcher les membres des organisations terroristes de trouver refuge en territoire canadien.

Partie III

Lutte contre la prolifération

Armes de destruction massive et terrorisme parrainé par l'État

La prolifération des armes de destruction massive (ADM) et leurs systèmes de lanceurs font peser une menace grave sur la paix et la stabilité internationales. La dissémination et l'utilisation potentielle des ADM inquiètent depuis des années. Les bulletins de nouvelles de 2002 ont confirmé que la prolifération de ces armes se trouve aujourd'hui au coeur des tensions géopolitiques internationales.

En mai 2002, après des mois de crispation, les relations indo-pakistanaises, qu'empoisonne la question du Cachemire, se sont détériorées à un point tel que le monde entier s'est préparé au risque d'un premier conflit nucléaire bilatéral. Au mois d'octobre suivant, un haut responsable nord-coréen a reconnu que son pays avait poursuivi un programme d'enrichissement de l'uranium, en violation de l'accord signé avec les États-Unis en 1994 par lequel il acceptait de renoncer à fabriquer des bombes atomiques. Dans les mois suivants, la Corée du

Nord a annoncé qu'elle avait réactivé sa vieille centrale de production de plutonium, qu'elle se retirait du Traité de non-prolifération et qu'elle expulsait les inspecteurs de l'ONU, provoquant une nouvelle détérioration des relations avec les États-Unis. En ce qui concerne l'Irak, accusé de fabriquer des ADM et des systèmes de lanceurs, l'ONU a continué d'exiger des autorités qu'elles se conforment à ses résolutions, dans l'espoir d'éviter la guerre. Ces dossiers illustrent comment la prolifération des armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, dites armes de destruction massive, peuvent compromettre la paix et la sécurité internationales.

Bon nombre des pays qui cherchent à acquérir ou à fabriquer des ADM continuent par ailleurs de soutenir le terrorisme, qu'ils transforment en instrument de politique intérieure. Il existe également des preuves que certains groupes terroristes tentent de se procurer des ADM. Ces menaces compromettent aussi la paix et la sécurité internationales.

Le Gouvernement du Canada est déterminé à enrayer la prolifération de ces armes. Le Canada a ratifié divers accords et traités internationaux de lutte contre la prolifération des ADM, des systèmes de lanceurs et de tout ce qui peut entrer dans la fabrication de ces armes et systèmes. Comme le Canada est un chef de file mondial dans de nombreux secteurs de haute technologie (nucléaire, chimique, pharmaceutique, biotechnologique, électronique et aérospatial), il est fréquemment la cible des activités

Eitan Hess-Ashkenazi, AP

d'acquisition clandestines et illicites de pays et d'organisations qui cherchent à se doter d'ADM qu'ils sont, pour la plupart, incapables de mettre au point et de fabriquer eux-mêmes.

Il est peu probable, dans l'immédiat, que le Canada soit la cible d'une attaque à l'ADM, mais les soldats canadiens qui participent à des missions de maintien ou d'imposition de la paix et les autres ressortissants canadiens à l'étranger courent peut-être plus de risques. La portée accrue des systèmes de lanceurs rend désormais le territoire national de certains alliés du Canada vulnérable à de telles attaques. À plus long terme, la prolifération aidant, des États potentiellement hostiles aux intérêts du Canada pourraient utiliser leurs armes pour le frapper directement.

Rôle du Service

Au vu de ces menaces et des priorités gouvernementales en matière de renseignement de sécurité, le Service a recentré ses opérations pour orienter plus stratégiquement son enquête sur la lutte contre la prolifération et pouvoir conseiller le gouvernement sur cette menace pour la sécurité nationale en temps opportun.

La Direction de la lutte contre la prolifération s'acquitte de ses responsabilités dans le cadre du mandat du SCRS et recueille des informations sur les programmes de fabrication d'armes biologiques, chimiques et nucléaires des gouvernements étrangers et des organisations terroristes. En échangeant des renseignements avec les gouvernements étrangers et en coopérant étroitement avec les ministères et organismes fédéraux, dont le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, la Défense nationale, l'Agence des douanes et du revenu du Canada, le Conseil national de recherches et la Commission canadienne de sûreté nucléaire, elle enrichit ses connaissances et partage ses informations sur les menaces et les tendances nouvelles dans ce dossier.

La Direction enquête aussi sur le terrorisme parrainé par l'État. Les pays comme l'Iran, la Syrie et la Libye continuent à soutenir les organisations terroristes en leur fournissant une aide militaire, financière, matérielle et logistique et en entraînant leurs membres. De plus, ils surveillent et infiltrent les communautés d'expatriés aux quatre coins de la planète, y compris au Canada, et cherchent à les influencer. Enfin, ils s'en prennent aux dissidents qui critiquent ouvertement leurs régimes respectifs.

Hussein Malla, AP

Le nouveau visage du terrorisme ne permet plus, désormais, d'exclure que des armes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires soient utilisées au cours d'attentats. Récemment, la découverte de ricin au Royaume-Uni a montré combien il est facile de fabriquer des agents biologiques. Les instructions étant diffusées sur Internet, tout étudiant du niveau collégial possédant des notions de chimie peut y arriver. Après les attentats terroristes du 11 septembre 2001, le Service a élargi le champ de ses enquêtes sur l'utilisation d'armes de destruction massive par des terroristes. Il vérifie chaque information qui porte sur l'intérêt manifesté par des terroristes d'acquérir de telles armes.

L'objectif premier des enquêtes du SCRS est de prévenir le gouvernement des menaces pour la sécurité nationale. Grâce aux informations qu'il recueille, il évalue les risques d'utilisation d'ADM au Canada ou contre ses intérêts et en diffuse les résultats au sein de l'appareil de la sécurité et du renseignement, ainsi qu'aux ministères et aux autres organismes fédéraux. Enfin, le Service collabore étroitement avec les ministères et les organismes d'application de la loi d'autres gouvernements pour faire échec à ces menaces.

Partie IV

Contre-espionnage

Activités de renseignement

De nombreux observateurs croyaient qu'avec la fin de la guerre froide, et la baisse simultanée du nombre d'ennemis déclarés, les activités d'espionnage visant le Canada diminueraient considérablement, mais cela ne s'est pas produit. Bien que la menace change, les activités traditionnelles d'espionnage et d'ingérence étrangère se poursuivent au Canada. Les services de renseignements de gouvernements étrangers ont toujours dans leur mire les informations concernant les progrès scientifiques et technologiques du Canada, ses infrastructures essentielles dans les secteurs de l'économie et de l'information, ainsi que les informations militaires et autres informations classifiées du gouvernement, compromettant ainsi la sécurité nationale. Les adversaires utilisent de nouvelles compétences, des connaissances spécialisées et des technologies de pointe pour obtenir des renseignements, obligeant ainsi le Service à trouver des façons nouvelles et innovatrices de contrer les menaces. Certains pays continuent aussi d'utiliser leurs services de renseignements pour surveiller, manipuler et même menacer les émigrés qui vivent au Canada, malgré les sérieux avertissements du

gouvernement canadien. Comme les enquêtes sur les activités traditionnelles de collecte de renseignements et d'ingérence étrangère nécessitent de la finesse et, en conséquence, une grande quantité de ressources, le Service continue de consacrer beaucoup de ressources à la lutte contre la menace que représentent ces activités.

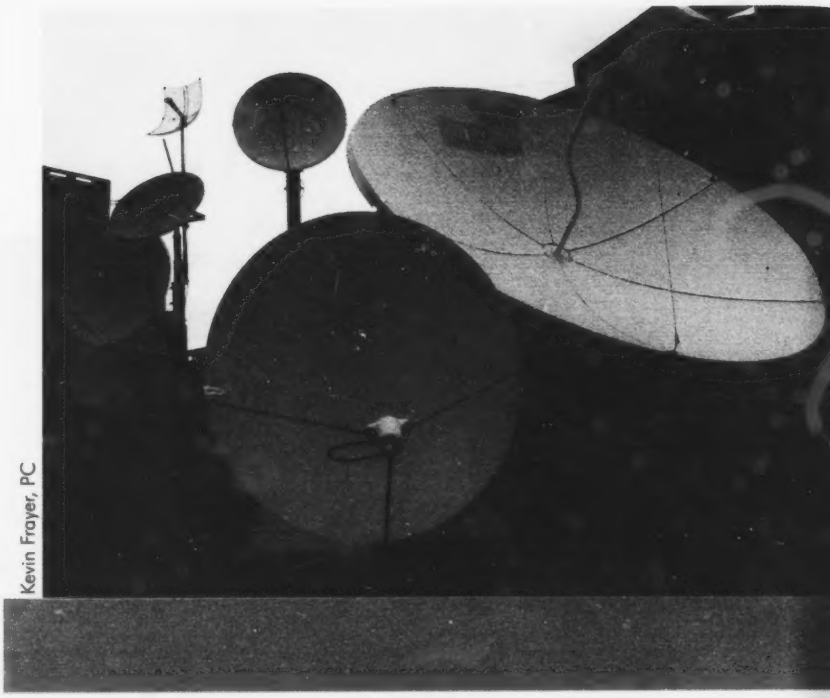

Kevin Frayer, PC

Sécurité économique

Pour tenter d'améliorer leur compétitivité économique et le niveau de vie dans leurs pays, certains gouvernements étrangers ont recours à l'espionnage économique contre des pays développés sur les plans technologique et industriel comme le Canada. L'espionnage économique peut être défini comme étant des activités illégales, clandestines ou coercitives menées par un gouvernement étranger pour avoir accès sans autorisation à des renseignements économiques, comme des renseignements exclusifs ou des informations se rapportant à des techniques brevetées, afin d'en tirer des avantages économiques. Plusieurs secteurs de l'économie canadienne sont considérés comme sensibles et susceptibles d'être pris pour cibles par des intérêts étrangers, notamment l'aérospatiale, la biotechnologie, l'industrie chimique, les communications, la technologie de l'information, les mines et la métallurgie, l'énergie nucléaire, les industries pétrolière et gazière et l'environnement. Certains gouvernements étrangers demandent à leurs ministères, à leurs sociétés d'État et à leurs services de renseignements de faire de l'espionnage économique contre le Canada. Ils font appel à cette fin à leurs ressortissants - étudiants et scientifiques invités, participants à des programmes d'échange, délégations, gens d'affaires et émigrés - au Canada. Le Programme de liaison et de sensibilisation du Service vise à sensibiliser davantage le secteur privé et les ministères fédéraux pour limiter la perte de savoir économique.

Le mandat du SCRS en ce qui concerne l'espionnage économique consiste à enquêter sur les activités clandestines des gouvernements étrangers qui peuvent être préjudiciables aux intérêts du Canada sur les plans de l'économie, du commerce, de la politique étrangère et de la défense nationale. Le Service veut pouvoir avertir le gouvernement lorsque les forces du marché libre, équilibrées en d'autres circonstances, désavantagent délibérément l'industrie canadienne.

Opérations d'information

Les progrès du secteur des communications et de la technologie de l'information au cours des dernières décennies ont révolutionné la manière dont les biens et services peuvent être produits et livrés avec efficacité. Toutefois, la dépendance croissante à l'égard des réseaux informatiques crée de nouvelles failles. Les infrastructures essentielles du Canada (transports; pétrole et gaz; eau; services d'urgence; continuité des services gouvernementaux; opérations bancaires et finances; électricité; et télécommunications) sont en grande partie exploitées au moyen de réseaux informatiques, de sorte que la protection de ces réseaux devient de plus en plus une question de sécurité nationale. Certains adversaires trouveront peut-être que les infrastructures d'information essentielles d'un pays constituent une cible aussi attrayante que ses biens matériels. Les pays étrangers, les terroristes ayant des croyances politiques, idéologiques ou religieuses et les pirates informatiques qui agissent par pure méchanceté sont tous des auteurs possibles de cyberattaques, et la géographie n'est aucunement un obstacle. Le Service continue de concentrer ses efforts sur ce risque croissant et collabore avec d'autres ministères fédéraux et les services de renseignements alliés pour conseiller le gouvernement sur la menace pouvant découler des opérations d'information.

Brendon Dlouhy, CP

Activités criminelles transnationales

Le problème posé à l'échelle internationale par les activités criminelles transnationales ne cesse de s'accentuer. La criminalité transnationale suppose la mondialisation d'activités criminelles organisées, comme le trafic de drogue, la migration clandestine, la corruption, le trafic d'armes et le blanchiment d'argent. En raison des progrès technologiques, les frontières ne servent plus à rien dans le cas des télécommunications et des opérations financières, ce qui réduit les obstacles au crime organisé. Les organisations

criminelles transnationales compromettent l'ordre public et attaquent le tissu même d'une société démocratique, respectueuse des lois, comme le Canada, ce qui se répercute directement sur le sentiment de sécurité des gens, leur confiance, l'ordre et la communauté. La criminalité transnationale constitue aussi une menace sérieuse pour la sécurité économique du pays, étant donné que ses activités fondamentales ont pour but de saper les rouages d'une économie de marché. Un grand nombre des principales organisations criminelles transnationales dans le monde entier sont représentées au Canada.

Le Service participe aux efforts du Gouvernement du Canada pour lutter contre la menace associée au crime organisé en lui fournissant des renseignements stratégiques sur l'ampleur et la nature des menaces pour la sécurité du Canada et en communiquant des informations tactiques aux organismes d'application de la loi concernés. Les relations que le Service entretient avec des services de renseignements étrangers l'aident dans ses enquêtes sur le crime organisé et à analyser ce problème véritablement mondial.

Partie V

Filtrage de sécurité

Le programme de filtrage de sécurité est l'un des programmes les mieux connus du SCRS et il constitue l'une de ses principales responsabilités opérationnelles. Il a pour but d'empêcher que des non-Canadiens suspects ou représentant un danger sur le plan de la sécurité entrent au pays ou y obtiennent le statut de résident permanent et d'éviter que toute personne suspecte ait accès à des biens, emplacements ou informations sensibles du gouvernement.

La tragédie du 11 septembre aux États-Unis a fait ressortir la nécessité d'appliquer de bonnes procédures de filtrage de sécurité dans l'ensemble du Gouvernement du Canada. Une partie de l'augmentation des fonds accordée au SCRS dans le budget fédéral de décembre 2001 est réservée aux programmes de filtrage pour le gouvernement et de filtrage des demandes d'immigration.

Filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

Les conseils en matière de sécurité que fournit le Service sur les questions d'immigration et de citoyenneté constituent un volet crucial de la lutte contre les menaces pour la sécurité du Canada importées de l'étranger. Le programme de filtrage est la première ligne de défense

contre les personnes qui tentent d'entrer au Canada pour ébranler la sécurité du pays. Le SCRS essaie donc de s'assurer que toutes les demandes dans ce domaine soient traitées dans les plus brefs délais.

Comme le Service collabore étroitement avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), sa principale tâche en ce qui concerne le programme de filtrage des demandes d'immigration consiste à fournir des conseils de sécurité à CIC. Le but est d'empêcher les personnes interdites de territoire en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) d'entrer au Canada ou d'y obtenir le statut d'immigrant.

Au cours de la dernière année, le changement le plus important, du point de vue du filtrage de sécurité, a été l'adoption du programme de contrôle de sécurité préliminaire (CSP) pour tous les demandeurs du statut de réfugié au Canada. Ce programme est une initiative du gouvernement permettant de s'assurer que tous les demandeurs du statut de réfugié qui arrivent au Canada fassent l'objet d'une vérification dans les dossiers du SCRS avant l'évaluation de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. L'initiative a été mise en oeuvre pour qu'il soit possible de repérer et filtrer parmi le flot de demandeurs du statut de réfugié, le plus tôt possible pendant le processus de détermination du statut de réfugié, les individus pouvant avoir un dossier de sécurité. Avant l'introduction de ce programme, le SCRS ne s'était pas vu confier la tâche ou le mandat de filtrer les demandeurs du statut de réfugié.

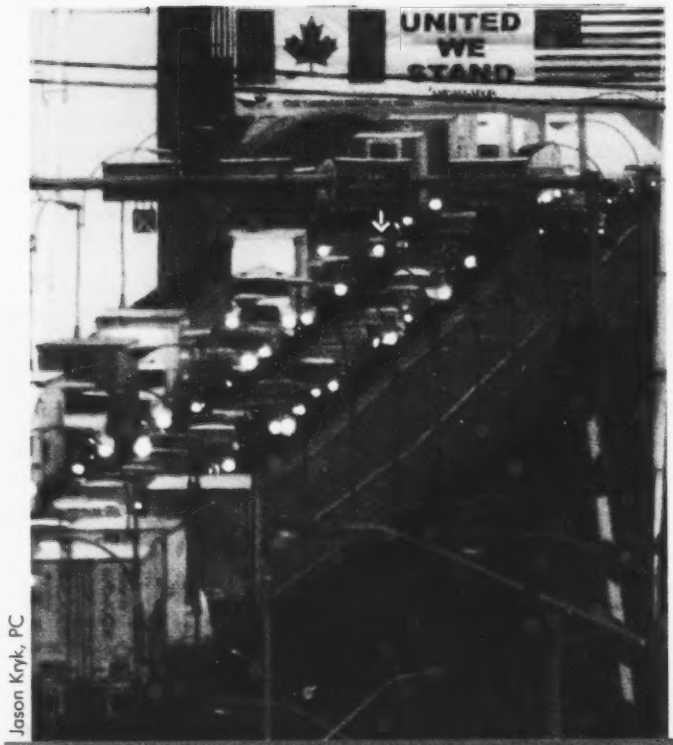

Jason Kryk, PC

Depuis de nombreuses années, il appartient aussi au Service de filtrer les immigrants et les réfugiés qui, à l'intérieur même du Canada ou de l'étranger, demandent le statut de résident permanent. Le SCRS fournit au ministre de Citoyenneté et Immigration des conseils se rapportant directement aux critères de sécurité applicables à l'interdiction de territoire, contenus dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Le SCRS fournit aussi à CIC des évaluations de sécurité sur les demandeurs de la citoyenneté canadienne. CIC envoie toutes les demandes de citoyenneté au SCRS pour qu'il les examine. Le Service indique si une demande particulière a suscité des préoccupations en matière de sécurité au cours des vérifications qu'il a effectuées et, le cas échéant, il fournit à CIC des conseils pertinents. La décision ultime pour toute demande d'immigration ou de citoyenneté est du ressort du ministre de Citoyenneté et Immigration.

En 2002, le Service a traité environ 144 900 demandes de citoyenneté, dans un délai moyen d'une journée. Il a traité 63 100 demandes dans le cadre du programme de filtrage des demandes

d'immigration (31 400 demandes provenaient de personnes se trouvant à l'intérieur du Canada et 31 700 autres provenaient de personnes à l'extérieur du Canada, dont 5 500 des États-Unis). Le délai moyen a été de 39 jours dans le cas des demandes qui provenaient de personnes se trouvant à l'intérieur du Canada. En outre, 16 300 demandes de statut de réfugié ont été traitées en 2002 dans le cadre du nouveau programme de contrôle de sécurité préliminaire, dans un délai moyen de 37 jours.

Filtrage pour le gouvernement

Le programme de filtrage pour le gouvernement permet au Service de fournir des évaluations de sécurité à l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, exception faite de la GRC. Le Service a aussi un programme de cotes de sécurité donnant accès à des sites, applicable aux aéroports, à la Cité parlementaire et aux centrales nucléaires. Ces programmes contribuent à améliorer la sécurité et à réduire la menace que peuvent représenter des groupes terroristes et des gouvernements étrangers qui cherchent à avoir accès à des informations ou autres biens et matériel classifiés pour en tirer des avantages.

Tim Krochak, PC

La plupart des ressources du programme de filtrage pour le gouvernement sont consacrées aux ministères fédéraux. En vertu de la Politique du gouvernement sur la sécurité (PGS), les fonctionnaires fédéraux, les membres des forces armées ou les employés contractuels d'un ministère fédéral doivent obtenir une cote de sécurité pour avoir accès à des informations ou biens classifiés du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions. Le Service assiste les ministères en leur fournissant une évaluation de la fiabilité des personnes visées et de leur loyauté envers le Canada, mais en vertu de la PGS, il leur appartient exclusivement d'accorder la cote ou de la refuser.

En 2002, le SCRS a traité 62 800 demandes d'accès à des sites et installations qui sont vulnérables ou auxquels l'accès est réglementé, plus 13 800 autres demandes pour des événements spéciaux, et il a fourni 54 400 évaluations de sécurité dans le cadre du programme de filtrage pour le gouvernement. Le délai moyen de traitement des demandes a varié entre 29 jours pour les demandes de niveau I (Confidentiel) et 158 jours pour les nouvelles demandes de niveau III (Très secret).

Filtrage pour des pays étrangers

Le SCRS a conclu des ententes bilatérales de filtrage avec des gouvernements et organismes étrangers et des organisations internationales, en vertu desquelles il doit leur fournir des évaluations de sécurité. Toutes les personnes concernées donnent leur consentement au préalable. Les demandes de filtrage soumises par des pays étrangers entrent habituellement dans l'une des deux catégories suivantes : vérifications de bases de données et demandes de renseignements sur des résidents canadiens désirant élire domicile dans un autre pays; ou vérifications et demandes de renseignements sur des résidents canadiens actuels ou anciens à qui l'on songe à donner accès à des informations classifiées dans un autre pays.

En 2002, le Service a traité 1 740 demandes d'évaluation de sécurité dans le cadre de son programme de filtrage pour des pays étrangers.

Filtrage des visiteurs au Canada

Les citoyens de plus de 140 pays étrangers doivent obtenir un visa pour venir au Canada ou passer par ce pays et doivent présenter leur demande de visa aux missions canadiennes à l'étranger avant d'entrer au Canada. À la demande de CIC, le Service filtre ceux qui demandent un visa pour faire un voyage, travailler ou étudier au Canada. Ce service de filtrage constitue une première ligne de défense essentielle contre ceux qui pourraient entrer au Canada légalement mais qui, par des moyens clandestins ou non, compromettraient ensuite la sécurité du pays. En 2002, la Direction du filtrage de sécurité a traité près de 33 000 demandes de visa provenant de visiteurs désireux de venir au Canada.

Nouvelles initiatives

Depuis que la sécurité a pris de l'importance à la suite des événements du 11 septembre, divers paliers de gouvernement et le secteur privé sont très favorables à l'idée de recourir aux services du SCRS pour accroître leur sécurité. Trois nouvelles initiatives ont vu le jour, et chacune d'elles a des répercussions sur la charge de travail du Service.

Premièrement, les gouvernements fédéral et provinciaux ont reconnu que les informations essentielles doivent circuler sans entraves dans une situation d'urgence. En conséquence, le gouvernement fédéral peut accorder des autorisations de sécurité à certains fonctionnaires provinciaux et policiers pour leur permettre au besoin d'avoir immédiatement accès à des informations fédérales classifiées.

Deuxièmement, les organismes de réglementation responsables de certaines infrastructures essentielles prennent des mesures afin d'améliorer la sécurité. Transports Canada, par exemple, a annoncé récemment un programme d'autorisation d'accès aux sites pour les ports maritimes du Canada.

Troisièmement, plusieurs gouvernements provinciaux élargissent leur propre programme de sécurité pour que leurs employés fassent l'objet d'évaluations de sécurité. L'Alberta et le Nouveau-Brunswick ont fait appel au Service pour qu'il leur fournisse des évaluations de sécurité sur certains de leurs employés provinciaux. D'autres provinces ont dit vouloir conclure des ententes semblables.

Partie VI

Recherche, analyse et production

Production de rapports

Le mandat premier du Service est de recueillir et d'analyser des informations sur les menaces pour la sécurité du Canada, d'en faire rapport au gouvernement et de le conseiller à cet égard. Collaborant étroitement avec d'autres directions opérationnelles du Service, la Direction de la Recherche, de l'analyse et de la production (RAP) est la principale responsable de l'analyse, de la production et de la distribution de rapports qui portent sur des questions de renseignement de sécurité intéressant les grands décideurs fédéraux.

La Direction joue le rôle d'un intermédiaire à valeur ajoutée entre la collecte de renseignements et leur communication au gouvernement fédéral et aux responsables de l'application de la loi. Les analystes de la RAP mettent à profit leur connaissance des tendances régionales, nationales et mondiales pour évaluer la qualité des renseignements recueillis et produire des rapports de renseignements de sécurité instructifs. La RAP produit, à partir d'une foule d'informations tirées de sources ouvertes et classifiées, plusieurs types de rapports qui évaluent

à l'intention du gouvernement la menace que représentent certains individus ou organisations impliqués dans des activités préjudiciables à la sécurité du Canada.

La Direction publie également des documents non classifiés comme ceux des séries *Commentaire, Perspectives* et *Aperçus* que le Service affiche sur son site Web. Ces publications fournissent aux spécialistes du renseignement, aux clients des autres ministères et au grand public, sous forme d'analyses concises et utiles, des informations sur la sécurité glanées dans diverses sources ouvertes.

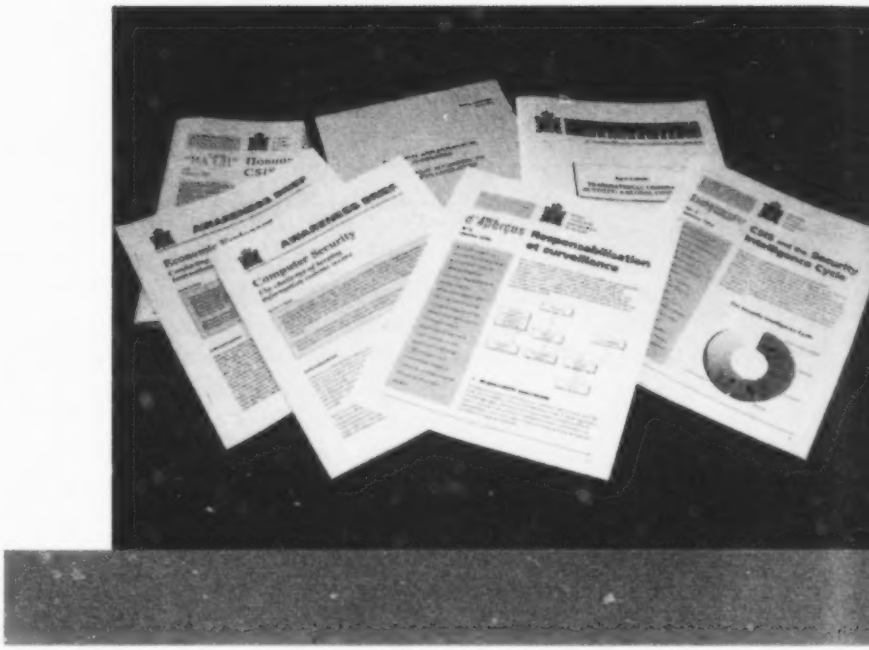

Liaison avec le gouvernement

L'un des principaux défis que doit relever le Service est de comprendre parfaitement les besoins de renseignements des autres ministères et organismes du Gouvernement du Canada. La Sous-section de la liaison avec le gouvernement de la RAP aide le Service à fournir un service axé sur les clients et à donner en temps opportun des conseils à valeur ajoutée dans le domaine du renseignement de sécurité à d'autres organismes du gouvernement. Les agents de la RAP chargés de la liaison avec les clients rencontrent les responsables de la sécurité et les agents de programme des autres ministères et organismes pour s'assurer que leurs besoins individuels en matière de renseignements de sécurité sont comblés et favoriser un échange suivi d'informations entre le Service et ses principaux clients ministériels. Cette sous-section donne aussi des conseils aux ministères et organismes fédéraux pour les aider à préparer les évaluations des menaces et des risques, en conformité avec la Politique du gouvernement sur la sécurité.

Partie VII
Gestion du risque

Le renseignement de sécurité et la gestion du risque vont de pair. Le SCRS évalue constamment le contexte mondial de la sécurité, déterminant par ordre de priorité quelles sont les menaces possibles et répartissant les ressources selon les différentes menaces qui pèsent sur la sécurité du Canada. Étant donné que le SCRS ne cesse de surveiller les menaces et de recueillir des renseignements et qu'il reçoit constamment des informations de ses partenaires de la communauté du renseignement partout dans le monde et au Canada, les priorités et, par conséquent, l'affectation des ressources changent continuellement à l'intérieur des programmes opérationnels du Service et entre ces programmes.

Le secteur de l'antiterrorisme illustre bien les efforts déployés par le Service pour gérer les risques et affecter convenablement les ressources. Au début des années 1990, le terrorisme a commencé à apparaître comme la plus grande menace pour la sécurité du Canada. Reconnaissant le contexte changeant de la menace, le SCRS a immédiatement affecté des ressources au programme opérationnel de l'antiterrorisme, mettant l'accent sur l'extrémisme islamique. Au cours de la dernière décennie, les ressources consacrées à la lutte contre le

terrorisme ont augmenté selon l'ampleur et la complexité de la menace.

De même, l'existence d'un programme de lutte contre la prolifération témoigne du risque que représente la prolifération des armes de destruction massive, qui est une source de préoccupation de plus en plus grande car des États aussi bien que des protagonistes non étatiques cherchent à obtenir ces armes meurtrières et le pouvoir qui y est associé.

La gestion des ressources humaines du Service demeure un facteur important. S'il veut pouvoir accomplir sa mission, le SCRS doit être en mesure d'attirer et de garder des employés hautement compétents, bien formés et motivés. Dans son budget de décembre 2001, le gouvernement fédéral a donné au SCRS les ressources financières nécessaires pour augmenter l'ensemble de ses effectifs afin de satisfaire aux exigences accrues en matière de renseignement et de sécurité. Des ressources supplémentaires ont permis de renforcer divers secteurs de soutien et secteurs spécialisés. Du point de vue opérationnel, le Service a également pu recruter davantage d'agents de renseignements. Toutefois, il faudra attendre un certain temps avant que ces nouveaux agents soient entièrement formés, car ils doivent suivre un programme de formation et de perfectionnement de cinq ans. Dans l'intervalle, le Service utilise ses techniques de gestion du risque et affecte les ressources là où les besoins sont les plus pressants.

Depuis plusieurs années, le maintien d'employés ayant une solide formation pose un problème aux services de renseignement de sécurité partout dans le monde. Plusieurs facteurs, comme la rémunération offerte dans le secteur privé, de meilleures chances d'avancement et la possibilité de voir son travail récompensé et reconnu, sont mentionnés comme sources du problème. Depuis les attentats du 11 septembre 2001 contre les États-Unis, le problème s'est aggravé du fait que les organismes gouvernementaux et les compagnies du secteur privé qui se spécialisent dans les questions de sécurité ou qui s'intéressent maintenant à ces questions sont à la recherche d'un plus grand nombre de personnes ayant reçu une formation en renseignement de sécurité. Malgré le ralentissement noté depuis la première vague de départs, les changements de personnel attribuables aux départs à la retraite et à de simples questions démographiques constituent toujours un défi pour le Service.

Afin que le SCRS puisse être le plus efficace possible dans les limites de son budget, il utilise la technologie moderne chaque fois qu'il le peut. Si les moyens offerts par le renseignement humain sont irremplaçables, la technologie peut néanmoins permettre au Service de mieux gérer le risque et équilibrer ses ressources. Le programme de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté en est un bon exemple. Depuis plusieurs années, le Service reçoit au moyen d'un système d'échange électronique de données des demandes de renseignements liées à des demandes de citoyenneté, directement du Centre de traitement des demandes de CIC à Sydney, en Nouvelle-Écosse. Depuis novembre 2001, les demandes de filtrage concernant les personnes à l'intérieur du Canada qui présentent une demande d'immigration à CIC sont traitées par voie électronique entre le Service et CIC, ce qui facilite grandement le contrôle de sécurité préliminaire. Des systèmes d'échange électronique ont été installés à certains postes à l'étranger pour réduire les délais de traitement, habituellement plus longs, des demandes de filtrage concernant les personnes à l'extérieur du Canada qui présentent des demandes d'immigration. Tous ces investissements technologiques permettent au SCRS de répondre beaucoup plus efficacement à ces demandes de filtrage.

Le Service se sert de la technologie pour améliorer sa propre administration également. Il prévoit établir un système électronique de recrutement, qui devrait accélérer le processus de recrutement et le rendre plus efficace.

En raison du contexte actuel de la menace, le Service a vu sa charge de travail augmenter dans plusieurs domaines, dont le filtrage des demandes d'immigration, le filtrage pour le gouvernement et les recherches nécessaires pour l'inscription d'entités terroristes et la lutte contre le financement d'activités terroristes. Le Gouvernement du Canada a reconnu ces responsabilités additionnelles et le besoin accru de ressources d'enquête en fournissant des fonds supplémentaires, comme il l'a annoncé dans le budget de décembre 2001. Sur une période de six ans, l'augmentation de fonds atteindra 35 % et se chiffrera au total à 354 millions de dollars. Les dépenses prévues pour l'exercice 2002-2003 atteignent 256 millions de dollars, soit une augmentation de 30 % par rapport aux dépenses d'il y a à peine deux ans. Le nombre d'employés du SCRS est passé à 2 290 en 2002-2003, alors qu'il se chiffrait à 2 097 l'année précédente.

Les tableaux suivants illustrent l'utilisation par le SCRS des ressources financières et humaines pour contrer les menaces pesant sur la sécurité nationale. Les deux tableaux montrent l'augmentation de ressources accordée par le Gouvernement du Canada à compter de l'exercice 2001-2002 en raison de la menace croissante.

Tableau 1 - Ressources financières

(en millions de dollars)

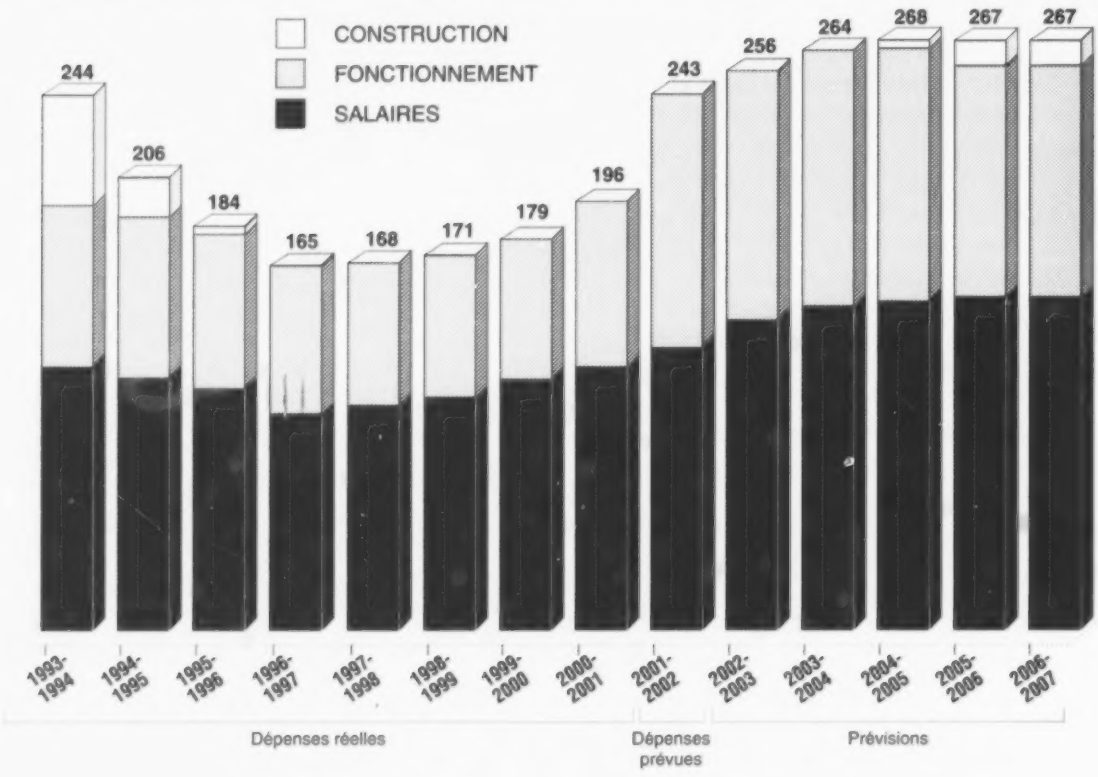
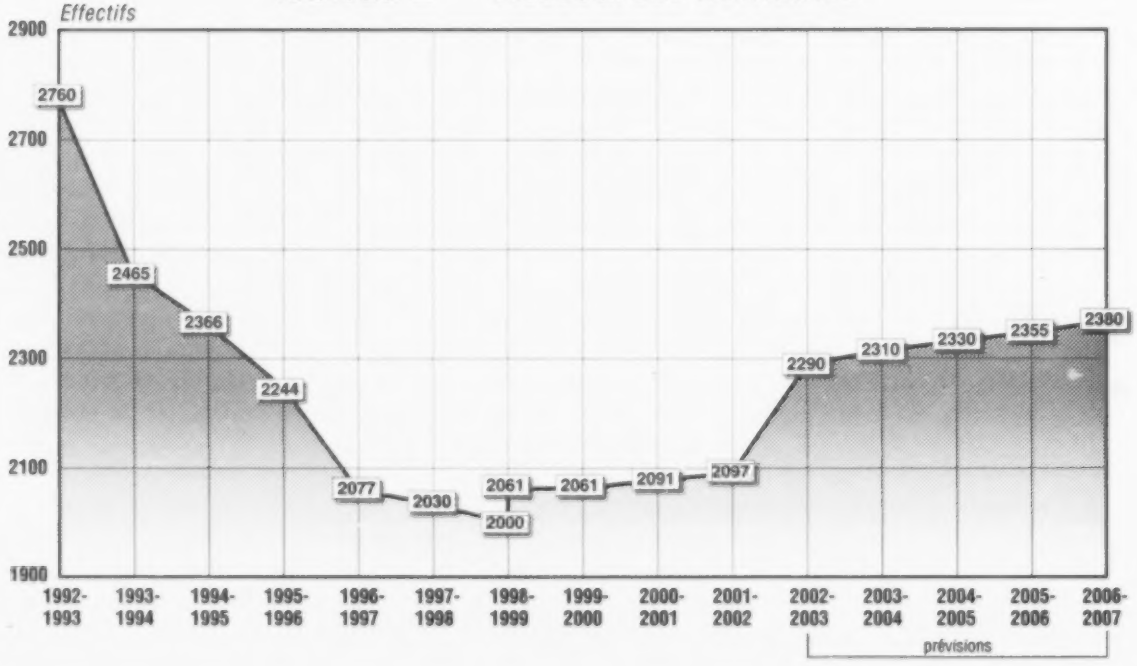
Tableau 2 - Ressources humaines